



Programme de Développement Agricole et Rural 2022– 2027

Programme annuel prévisionnel 2023

La Coopération Agricole (LCA)

Coordonnées du responsable du PDAR :
Françoise LEDOS
43 Rue Sedaine – 75011 PARIS
fledos@lacoopagri.coop
06 14 80 47 99



Note de synthèse

1- Évolutions intervenues depuis la rédaction du programme pluriannuel, notamment s'agissant du contexte

1.1 – Événements impactant le programme

A date, les événements ci-dessous ont conduit à renforcer l'importance de certaines tâches dans les actions élémentaires du programme sans modifier sa structure d'ensemble. Si les tendances se poursuivent, comme ce sera probablement le cas, il est possible que cela conduise par la suite à des modifications des équilibres entre les actions.

- L'année climatique 2022 et la guerre en Ukraine ont mis en exergue la vulnérabilité de notre secteur en matière d'énergie avec ses conséquences directes (coûts) et indirectes (capacité à produire des engrais et coûts de ces derniers pour donner un exemple).
- Ces mêmes événements interpellent également la coopération sur le thème de la souveraineté alimentaire et renforcent la réflexion à conduire sur les systèmes alimentaires territoriaux.
- L'inflation sur les prix alimentaires a un impact sur les modes de consommation avec des traductions immédiates sur certains produits (cf. les tensions importantes pour les filières en agriculture biologique).
- Lancement de la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles avec des réflexions autour de quatre axes qui sont présents dans notre programme au travers de plusieurs actions : l'orientation et la formation ; la transmission ; l'installation des jeunes agriculteurs ; la transition et l'adaptation face au climat. Nos actions au sein du programme seront à coordonner avec des travaux prévus par la direction générale de LCA et la direction de la communication, nous permettant d'amplifier certains dispositifs.

Ces différents éléments, apparus au fil de l'année 2022, nous ont conduit à nous engager dans différentes démarches partenariales au sein de nouveaux projets, énumérés ci-dessous, suivant en cela les préconisations du comité scientifique d'évaluation et le CST des ONVAR¹.

- Appel à projet inter-ONVAR : 1- PLAACE dont nous sommes porteurs aux côtés de 8 partenaires (changement climatique) ; 2- RECOLTERA porté par Trame et dont nous sommes partenaire (transmission) ; 3- projet porté par la FNAB dont nous sommes partenaire (agriculture biologique).
- Projet RENOUEUR (installation) porté par IDELE et dont nous sommes partenaires.
- Participation aux travaux ayant abouti à l'élaboration du projet PNDAR+ aux côtés des chambres d'agriculture et de l'ACTA (changement climatique).
- Acteur du dispositif « animation transversale » sur l'adaptation au changement climatique en tant que partenaire du RMT-ClimA.

Ces différents dispositifs sont directement en lien avec des tâches prévues dans notre programme, qui sera pour nous un lieu de consolidation des enseignements qui en découleront, là encore conformément à un conseil de notre comité scientifique. A noter que sur le plan de l'organisation des moyens humains, l'implication dans ces différents dispositifs n'a pas été complètement aboutie avant la rédaction du prévisionnel du programme pluriannuel, l'articulation sera faite au cours des premières semaines de l'année 2023. Nous nous sommes néanmoins assurés de positionner correctement les personnes impactées pour un nombre significatif de jours, les autres évolutions correspondront à des ajustements qui ne devraient pas perturber les grands équilibres de notre PDAR.

D'un point de vue organisationnelle, une nouvelle personne arrivera en cours d'année pour assurer la responsabilité du programme du fait du départ en retraite de la personne en poste actuellement. Par ailleurs, Benoît Lesaffre, président de notre comité scientifique d'évaluation,

¹ Pas de représentant de l'Etat à LCA

assure actuellement toujours la présidence de notre comité, mais souhaite passer la main : nous lui recherchons activement un successeur ce qui devrait aboutir en début d'année 2023.

12 – Animation du collectif des pilotes d'action (chefs de projet)

- Réunions une fois par mois, en Visio, d'une durée d'1h, pour échanger sur les principales actions du mois passé et du mois à venir. Ce temps d'échange réunit non seulement les chefs de projet mais également le service communication car il s'agit notamment de coordonner la communication des travaux.
- 3 réunions des chefs de projet par an, 1- en début d'année pour le lancement des travaux de l'année et organiser la réalisation effective du prévisionnel, 2- dans le courant de l'été pour lancer la préparation du prévisionnel de l'année suivante et 3- en fin d'année pour acter du prévisionnel et préparer sa rédaction ainsi que faire un premier travail de consolidation des travaux de l'année écoulée, en préparation de la rédaction du réalisé en début d'année suivante. Une à deux réunions en présentiel sur une journée, les autres se tenant en Visio.
- Cette année nous prévoyons un séminaire en mars, avec à nouveau des enjeux en matière de communication. Il s'agira notamment d'étudier comment répondre à la recommandation de notre comité scientifique d'évaluation de renforcer notre stratégie éditoriale en matière de productions numériques (vidéos, réseaux sociaux...), à l'instar de l'établissement de notre stratégie éditoriale écrite, reconnue comme un point fort de notre PDAR 2015-2021.

13 – Collaborations avec les autres organismes de développement

Différents éléments permettent d'illustrer nos collaborations avec les organismes de développement, de l'enseignement et de la recherche.

- Avec les ONVAR en participant activement aux réunions inter-Onvar et grâce à l'appel à projet inter-Onvar qui permet d'associer différentes organisations autour des projets.
- Au sein des organisations membres du CAF développement (FNSEA, JA, Chambres d'agriculture France, ACTA), pour contribuer à la gouvernance du PNDAR, apporter des points de vue ou encore proposer des projets, comme le PNDAR+.
- Le renouvellement de la convention avec la DGER. Il s'agit pour nous, au travers de cette convention, d'institutionnaliser des liens existants et forts mais plus ou moins informels entre les fédérations de coopératives et les établissements d'enseignement secondaires et supérieur. Cette convention sera amenée à être déclinée sur les territoires avec les DRAAF ou avec des établissements d'enseignement supérieur.
- La composition de notre comité scientifique d'évaluation qui comporte une douzaine de personnes dont près de la moitié sont des membres d'établissement d'enseignement supérieur ce qui débouche parfois sur des projets connexes comme des travaux d'étudiants, ou encore la participation à des projets (cas du projet RENOUEUR avec l'ESA d'Angers, lauréat en 2022 de l'appel à projet co-innovation).
- Les Cahiers du développement coopératif font partie de notre stratégie éditoriale. En relation avec la FNCuma, nous établissons des numéros thématiques pour lesquels nous identifions des contributeurs parmi la recherche et l'enseignement supérieur essentiellement en complément de cas concrets dans les coopératives. 6 numéros ont été publiés sur la période 2015-2022 et ont fait appel à une grande diversité d'acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur. A consulter sur le site de LCA : [Ici](#).
- Les MOOC sont également l'occasion de travaux en partenariat avec les établissements supérieurs et l'INRAe. Au sein du programme depuis 2015, 3 MOOC ont été élaborés : sur la coopération agricole, sur la RSE et en 2023 sera lancé celui sur le conseil et l'innovation. Les MOOC sont élaborés en collaboration avec Agreenium et hébergés par la plate-forme Fun MOOC. Ils sont établis sous le contrôle d'une organisation académique.
- INRAe : participation au sein du Gis relance agronomique à l'organisation des journées de restitution des travaux du CASDAR.

14 – Contribution du PDAR au développement de l’agro-écologie

Les principaux points à souligner sont les suivants (sans ordre de priorité) :

- Renforcement des compétences des conseillers pour répondre aux enjeux de l’agro-écologie (CQP ; MOOC conseil-innovation)
- Massification : en donnant des clés pour des financements nouveaux ; en travaillant en relation avec les instituts techniques pour porter à connaissance des résultats de travaux ; en participant à des dispositifs comme le contrat de solutions destiné à identifier des solutions pour limiter l’usage des produits phytopharmaceutiques.
- En faisant le lien avec l’économie des filières : valorisation des productions (en agriculture biologique, via le déploiement de HVE) ; réflexions sur les systèmes alimentaires territorialisées notamment dans le cadre de la RSE.
- En travaillant au renouvellement des générations en tenant compte des attentes des futurs candidats à l’installation tout en faisant le lien avec les besoins des filières. Nous contribuons à alimenter les coopératives en dispositifs permettant de rendre nos outils attractifs et susceptibles d’attirer des talents. L’approche One-welfare que nous défendons est par ailleurs de nature à contribuer également à cet objectif.
- Travaux sur la sécurisation de la qualité sanitaire des filières.

2- Moyens prévisionnels 2023

2.1. Moyens humains et financiers

Code et titre de l'action Code et titre de l'opération	Ingénieurs et techniciens en ETP	Coût total en k€	Dont crédits DAR		
			en k€	en % du coût total	en % du total DAR
001 - Atténuer le changement climatique (CLIMAT)	5,67	503,76	400,50	80,0	21,0
001 - Atténuer le changement climatique (CLIMAT)	5,67	503,76	400,50	80,0	21,0
002 - Promouvoir, Accompagner et Réussir le TAE dans les coops agricoles (PARTAGE)	5,41	516,03	410,26	80,0	22,0
002 - Promouvoir, Accompagner et Réussir la TAE dans les coops agricoles	5,41	516,03	410,26	80,0	22,0
003 - La coop, acteur du renouvellement des popul.agricoles sur le territoire (CARPAT)	2,24	273,19	217,20	80,0	11,0
003 - La coop. acteur du renouvellement des popul.agricoles sur le territoire	2,24	273,19	217,20	80,0	11,0
004 - Structurer nos actions dans une logique OH/OW	3,59	356,05	283,07	80,0	15,0
004 - ONE HEALTH	2,08	199,29	158,44	80,0	8,0
005 - ONE WELFARE	1,51	156,76	124,63	80,0	7,0
005 - Répondre aux attentes des PP. dont les consommateurs, par les démarches RSE	3,81	365,50	290,58	80,0	15,0
005 - Répondre aux attentes des PP. dont les consommateurs, par les démarches	3,81	365,50	290,58	80,0	15,0
006 - Contribuer aux objectifs de développement de l'AB pour des filières durables	2,60	251,90	200,27	80,0	11,0
006 - Contribuer aux objectifs de développement de l'AB pour des filières	2,60	251,90	200,27	80,0	11,0
007 - Gouvernance du programme	0,80	118,39	94,13	80,0	5,0
007 - Gouvernance du programme	0,80	118,39	94,13	80,0	5,0
Total général	24,12	2 384,81	1 896,00	80,0	100,0

Les évolutions constatées par rapport au prévisionnel précédent sont à raccrocher aux points suivants :

- Changement de comptabilisation des coûts des agents : passage d’un forfait de 420€/jour pour les fédérations affiliées à une évaluation au coût du salaire réel selon les mêmes modalités pour l’ensemble des agents impliqués.
- Départ en retraite de deux agents de développement impliqués dans la gouvernance et auparavant également impliqués dans différentes actions : plus forte imputation du temps en gouvernance pour laisser une plus grande latitude en fonction des compétences des personnes recrutées en remplacement.
- Les autres charges directes varient de façon importante en fonction de la vie des actions et de la publication des livrables les plus significatifs.

2.2. Ratios et seuils

Taux casdar		79,5%
Part des coûts de structure		20%
Part de la gouvernance		5,0%
Nombre de jours		4898
Nombre d'agents de développement	68 personnes pour	64,1 ETP*
ETP		24,1
ETP/agent pour 90% des agents		23,35 ETP
		59 Agents
		0,396 ETP/agent

**tenant compte des départs et arrivées en cours d'année connus à la date de rédaction du prévisionnel (congés maternités ; départs en retraite et leurs remplacements)*

3- Fiches des prévisionnels annuelles des AE

AE1	Atténuer le changement climatique (CLIMAT)
Chef de projet	Carole LEJEUNE Responsable Carbone, Service ECO2, carole.lejeune@lacoopagri.coop

Rappel de la finalité	<p>→ Contribuer à la décarbonation (du secteur agroalimentaire, mais également d'autres secteurs par la mise sur le marché de produits biosourcés), en répondant aux enjeux environnementaux (comme la gestion de l'eau), tout en garantissant une juste rémunération des agriculteurs (notamment via la valorisation des labels bas-carbone).</p> <p>Prise publiquement en février 2021, l'ambition forte de LCA est de tendre vers la neutralité Carbone en 2035 pour le secteur coopératif, incluant les agriculteurs coopérateurs, et les coopératives agricoles, agroalimentaires, industrielles et forestières. Ces enjeux doivent être relevés en continuant d'assurer la souveraineté alimentaire nationale et en garantissant une juste rémunération des agriculteurs grâce à la valorisation de ses services environnementaux. .</p>
-----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Une année climatique riche en aléas exceptionnels, ce qui a renforcé la nécessité de traiter de notre sujet et de faire les liens adaptation/atténuation • La guerre en Ukraine et le contexte inflationniste avec la flambée des prix de l'énergie • Une accélération de la construction du marché volontaire du carbone agricole en France.
-------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indicateurs de résultats	N° Os	Dénomination de l'indicateur	Rappel valeur 2021	Valeur 2023	Rappel valeur cible 2027
	1	Nombre de participants aux comités Bioéconomie, Eau, Energies, Parties Prenantes et commission Carbone	Commissions en cours de création	35 coops – 80 participants	+100%
	1 bis	Nombre de dons alimentaires des coopératives et agriculteurs	1147/an		2000/an
	2	Evolution des émissions des secteurs agriculture, industrie agroalimentaire et transport	75 Mtep	69 Mt eq CO2 (Etude Carbone CITEPA IDDRI) pour le réseau LCA	58 Mtep
	3	Production d'énergies renouvelables par le secteur agricole	4.6 Mtep 50 000 exploitations en 2015	4.6 Mtep 50 000 exploitations en 2015	8.3 Mtep

Productions prévues / livrables	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri
	Synthèse étude Carbone CEREOPA - IDDRI	Filières, réseau LCA, coopératives	Oui
	Supports de formation bioéconomie	Coopératives et agriculteurs	Oui
	Newsletter transport	Coopératives participant au GT transport	Non
	Guide pratique d'accompagnement des coops sur les BEGES	Coopératives	Oui

Réalisateurs	Pas de différence avec le pluriannuel
Partenaires	Pas de différence avec le pluriannuel
Modalités de pilotage	Carole Lejeune pilote le projet. Mise en place d'une commission Carbone rendant compte au comité d'orientation stratégique Transition écologique et in fine au conseil d'administration

Moyens consacrés à l'action en 2023

Moyens humains	<p>5,67 ETP LCA HAUTS DE France; LE SERRE Odile; 0,65 LCA; LEJEUNE Carole; 0,61 LCA; Recrutement Bioéconomie; 0,56 LCA; CHARRIER Virginie; 0,33 LCA OUEST; DUVAL Agathe; 0,29 LCA OCCITANIE; HAMON Jean-Marc; 0,29 LCA GRAND EST; DAUVIN Mathilde; 0,26 LCA; LABANCA Honoré; 0,26 LCA ARA; TALHOUK Olivia; 0,24 LCA; MAS Eloïse; 0,2 LCA CORSE; LORENZI Mélanie; 0,18 LCA HAUTS DE France; FOUILHAC Margot; 0,15 LCA; Remplaçant(e) LE BREUIL Gaëtane; 0,15 LCA GRAND EST; PONCELET Raphaëlle; 0,14 LCA SUD; PULLIAT Manon; 0,14</p>	<p>LCA; PRESSANS Mélanie; 0,14 LCA SUD; FRATY Delphine; 0,12 LCA; LECONTE Laetitia; 0,11 LCA CENTRE; VAURS Christophe; 0,1 FELCOOP; DUCOURNEAU Caroline; 0,1 LCA; GIRARD Camille; 0,1 LCA; poste RSE; 0,1 PPAM; PHILIPPINI Guillaume; 0,09 LCA NOUVELLE AQUITAINE; BENEVELLI F.; 0,06 LCA OCCITANIE; HUBY Sophie; 0,05 FELCOOP; SAGEAUX Céline; 0,05 LCA; BERTHIE Lenna; 0,05 LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,05 LCA; Recrutement Développement Junior; 0,05 LCA; PROTINO Juliette; 0,04 LCA; LEDOS Françoise; 0,01</p>
Moyens financiers	<p>Coût total = 503,8 k€ Montant des crédits CASDAR demandés = 400,5 k€ Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement</p>	

Contenu prévisionnel du projet	Acquis/Tâche achevée en...	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification écarts	Exemples de production
Objectif stratégique 1 « Favoriser l'appropriation des enjeux et des méthodes multicritères »				
Objectif opérationnel 1.1 : Consolider le réseau				
Tâche 1.1.1 : création d'une commission carbone	Création de la Commission Carbone	La Commission Carbone se poursuit et avance sur la feuille de route bas carbone de LCA. Un travail spécifique se tiendra sur la rémunération des crédits carbone, ainsi que sur la définition des indicateurs de suivi de la cohorte climat qui sera mise en place en 2023 (CF Tâche 1.3.1) Certaines fédérations régionales poursuivront leur travail au sein des GT locaux sur le Carbone (HDF, Ouest).	Poursuite du recrutement de participants à la Commission Carbone	CR commission carbone.
Tâche 1.1.2 : pérennisation et animation des comités Bioéconomie, Eau, Energies et commission Carbone	Tenue des Comités bioéconomie, eau et énergies ainsi que de nombreux Webinaires (Carbone, méthanisation, BEGES – bilan d'émission de gaz à effet de serre -, matériaux biosourcés, technologies photovoltaïques ...)	Afin de maintenir une dynamique de travail sur nos thématiques prioritaires pour atténuer le changement climatique, nous continuerons à animer ces différentes instances : Comité Bioéconomie, Comité Eau et Comité Energies. Cette animation inclut la mise à jour régulière des plateformes de partage de l'information, la rédaction de newsletter, l'organisation de temps d'échange, de webinaires et de visites de sites.		CR des comité eau, énergie, bioéconomie
Objectif opérationnel 1.2 : Développer les approches multicritères				
Tâche 1.2.1 : optimiser la gestion équilibrée de l'eau (réduire, réutiliser, recycler, réutilisation des eaux usées traitées)	Rencontre de parties prenantes comme le <u>BWT</u> (Best Water Technology) sur la réutilisation de l'eau en industrie, et intervention auprès du Comité Eau.	<ul style="list-style-type: none"> • Une veille et des actions de sensibilisation seront menées sur la réduction et la réutilisation des eaux non conventionnelles : rencontre d'experts, transmission d'informations et organisation de webinaires pour l'amélioration de la gestion de l'eau en agriculture et industrie ; clarification réglementaire, participation aux groupes de travail de l'ASTEE (association française des professionnels de l'eau et des déchets) et du Varenne de l'eau sur le sujet pour développer l'utilisation des eaux « non conventionnelles » 		
Tâche 1.2.2 : Veille sur les évolutions des méthodologies d'évaluation des impacts environnementaux et sur les méthodologies de calcul de GES méthanisation et stockage carbone dans les matériaux biosourcés	Webinaire sur le stockage du carbone dans les matériaux biosourcés en juin 2022. Intervention d'Agrosolution sur l'ACV en comité RSE	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des enjeux « Product environnement Foodprint ». • Un travail sera mené pour évaluer l'empreinte eau des industries agroalimentaires. 		
1.2.3 écoconception des emballages	<i>Action prévue à partir de 2024</i>			

Objectif opérationnel 1.3 : Déterminer et promouvoir les leviers d'action par filière				
<p>Tâche 1.3.1 Décarboner les activités de production et de transformation : diffusion et appropriation des feuilles de routes des différentes filières agroalimentaires, retours d'expériences et prospective + rédaction de feuilles de route décarbonation des IAA en 2022/2023</p>	<p>La Coopération Agricole a lancé une étude dite "Etude Carbone" (scope 1/2/3), confiée en 2021 à une équipe d'experts du Céréopa et de l'Iddri. Finalisation de la phase A et B (calcul du flux de carbone du réseau LCA et construction d'un scénario neutre en carbone en 2035).</p> <p>Un groupe de travail spécifique aux enjeux des métiers du grain sur la décarbonation a été lancé. Il s'est réuni une fois en 2022.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation et diffusion de l'étude IDDRI CEREOPA : les phases A et B étant terminées (construction d'un scénario bas carbone du réseau à partir du calcul des émissions de GES du réseau LCA). La phase C consiste à travailler au sein de chaque filières (céréales, lait, nutrition animale et production animales en particulier) sur les conséquences socioéconomiques du scénario bas carbone construit en phase B. Suite à sa publication, l'étude sera diffusée et fera l'objet d'une communication interne et externe. • Création d'une cohorte de coopératives sur le climat (échantillon de 25 coopératives représentatives du réseau) : pour suivi d'indicateurs climat à construire collectivement pour mesurer l'impact de la mise en place de leviers carbone. Cette cohorte sera constituée après un appel à Manifestation d'intérêt auprès de notre réseau. Elle a pour but de construire un groupe moteur sur les enjeux climatiques permettant un suivi précis des impacts de leviers d'actions sur le carbone. • Les feuilles de routes des différentes filières seront regroupées afin d'être diffusées et de travailler à leur application avec les coopératives, comprenant des actions à conduire au sein de la coopérative et également avec les coopérateurs. • Luzerne de France travaillera sur la détermination du potentiel de stockage de carbone du sol sous luzerne, et à l'identification d'un dispositif de valorisation et suivi de carbone réduit et stocké par les exploitations agricoles cultivant de la luzerne. • Un groupe de travail spécifique aux enjeux des métiers du grain sur la décarbonation sera relancé dans le cadre du travail sur la décarbonation d'Intercéréales. 	<p>Afin de prendre le temps d'appropriation du réseau sur cette étude interne, il a été décidé d'allonger la durée de l'étude afin de permettre des GT entre l'IDDRI et nos sections métiers permettant d'affiner la phase C de l'étude correspondant aux impacts sociaux économiques du scénario bas carbone.</p>	<p>Etude CEREOPA / IDDRI. : Diaporama de présentation des phases A et B + Note méthodologique .</p>
<p>Tâche 1.3.2 Diminuer l'impact de la logistique</p>	<p>Cf tâche 222</p>	<p>Cf tâche 222</p>		
Objectif opérationnel 1.4 : Dialoguer avec les parties prenantes				
<p>Tâche 1.4.1 Création et animation du Comité Parties prenantes de LCA : rédaction d'avis et de propositions sur les actions de LCA</p>	<p>Tour de table du comité des parties prenantes finalisé avec une première réunion le 19/10/22 à Paris. Echanges avec différentes parties prenantes en région.</p>	<p>La Coopération Agricole souhaite s'ouvrir au dialogue avec ses parties prenantes et instaurer un échange pérenne avec ces dernières. Elle a donc décidé de se doter d'un comité des parties prenantes. Suite à sa première réunion en 2022, il est prévu trois nouvelles réunions en 2023. Il travaillera sur « Comment atteindre la souveraineté alimentaire et industrielle en respectant les accords de Paris sur le climat ? »</p>		<p>CR des 3 réunions du comité des parties prenantes.</p>

Tâche 1.4.2 Participer aux réseaux dédiés à ces différentes thématiques : adhésion et participation aux travaux des partenaires	Rédaction d'un appel à projet Inter ONVAR PLAACE (sur la massification de la formation des réseaux agricole au climat). LCA HDF : implication dans le Collectif régional pour le biométhane injecté – CORBi	<ul style="list-style-type: none"> • La Coopération agricole adhère à l'ATEE (Association technique énergie environnement), le SER (Syndicat des énergies renouvelables) et à B4C (Bioeconomy for Change, anciennement Pôle IAR). Les chargés de mission concernés participeront aux groupes de travail pertinents de ces trois organismes. Leur travail de veille politique, juridique, technique et économique alimente les réflexions de La Coopération Agricole et la structuration des actions en bioéconomie et ENR. • Pour mémoire (financement spécifique PLAACE) : La Coopération Agricole devient également chef de file d'un projet Inter ONVAR : PLAACE. Projet sur deux ans, ayant pour objectif d'identifier les meilleures démarches afin de massifier la formation aux enjeux du climat auprès des agriculteurs et réseaux d'agriculteurs. • Pour mémoire (financement en cours de négociation à la date de rédaction de notre prévisionnel 2023) : PNDAR+ • En régions, certaines fédérations régionales poursuivront leur intégration dans les écosystèmes locaux. 	Les travaux qui seront conduits seront principalement financés dans le cadre des projets PLAACE et PNDAR+.	
Tâche 1.4.3 S'impliquer dans des démarches EIT	Action prévue à partir de 2025			
Objectif stratégique 2 « Diminuer impact GES »				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : Eviter les déchets, pertes et gaspillage</i>				
Tâche 2.1.1 : Diagnostics et plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire des coopératives	Une moyenne de deux diagnostics a pu être faite en Corse, Région Sud et Occitanie. <i>Diffusion du guide « fruits et légumes témoins » lors d'un atelier sur l'Economie Circulaire en septembre 2022 (atelier RSE du 11 octobre 2022)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Pérennisation du GT Gaspillage Alimentaire (GA). • Présidence de LCA de la commission française normalisation « AFNOR/ GASPI » : la présidence permet de jouer un rôle essentiel dans les travaux de la normalisation internationale pour défendre la position nationale sur les enjeux du GA. • Les réalisateurs conduiront des diagnostics et plans d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, auprès de coopératives et d'établissements de restauration collective. On note toutefois que la mobilisation des coopératives sur le sujet et des partenaires régionaux se révèle très complexe avec un outil fastidieux à utiliser pour les Coop. Il a été proposé en Commission Développement de LCA de mener une réflexion sur l'animation du sujet. • Publication d'un guide logistique pour réduire le GA avec Too good to go. • Une étude inter-régionale faisant suite au dispositif expérimental « Fruits et légumes témoins » sur le gaspillage de cette filière sera menée sur 3 grands bassins de production : Centre-Val de Loire, PACA et Corse. Cela permettra une mobilisation large des parties-prenantes de la lutte contre les pertes et le GA (Ademe, 	L'étude inter-régionale sur les fruits et légumes n'a pas pu être lancée en 2022, elle sera décalée en 2023 en fonction d'une étude sous réserve d'une évaluation d'intérêt de la part des trois régions.	

		Conseils Régionaux, DRAAF, Solaal, don alimentaire, association de consommateurs, associations environnementales, IAA, FCD, ...).		
Tâche 2.1.2 : Guide du don alimentaire	Publication du guide	Travaux de diffusion et de communication		
Tâche 2.1.3 : Animation du réseau REGAL'im Sud et déploiement du glanage	Mobilisation des partenaires régionaux autour du glanage : SOLAAL, Conseil Régional, DRAAF, Ademe, Chambre Régionale d'Agriculture. Réalisation d'un webinaire sur le glanage.	La Coopération Agricole Sud anime le réseau régional de lutte contre le gaspillage alimentaire REGAL'im. Elle poursuivra ses actions spécifiques sur le glanage et travaillera à la création d'un annuaire des structures de transformation permettant d'absorber et de valoriser les volumes d'invendus ; et également d'un annuaire des débouchés de l'économie sociale et solidaire pour redistribuer les denrées invendues vers d'autres débouchés : épiceries solidaires, structures de glanage, associations de l'aide alimentaire... Sur la base de ces travaux, sera conduite en 2023 une réflexion avec l'ensemble du groupe de travail pour capitaliser sur cet existant, identifier les autres initiatives moins connues, essayer pour élargir à terme à l'ensemble du territoire national.	Création de l'annuaire des acteurs de la lutte anti-gaspi en région Sud décalée en 2023.	
Tâche 2.1.4 : A.D.I.VALOR		LCA poursuivra ses travaux pour déployer la collecte des emballages de produits d'hygiène de l'élevage et mettre en place la collecte des emballages de produits de nutrition animale.		
Objectif opérationnel 2.2 : Réduire les émissions liées aux consommations énergétiques				
Tâche 2.2.1 : Réduire les émissions de GES liées aux consommations énergétiques des agriculteurs et des coopératives (efficacité énergétique, modification du mix énergétique) : diffusion d'informations, retours d'expériences, prospective	<ul style="list-style-type: none"> • Webinaires et rédaction d'une note sur le Décret tertiaire qui impose une réduction des consommations énergétiques progressive pour les bâtiments tertiaires. • Rencontre Ademe sur les systèmes de diagnostic carbone pour les coopératives (boîte à outil : Initiative ACT). Organisation d'un Webinaire sur les Bilan Gaz à Effet de Serres des coopératives (BEGES) dans le cadre de la révision de la réglementation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Veille réglementaire sera menée sur les réductions de GES, les travaux sur l'électrification et la décarbonation du mix énergétique et LCA participera à la diffusion d'outil d'accompagnement sur l'efficacité énergétique (ex : Certificat d'économie d'énergie). • Accompagnement des Coopératives dans leur Bilan d'émissions de gaz à effet de serres (BEGES) Scope 1, 2 et 3 : Construction d'un guide pratique. • Mise en place d'un GT efficacité énergétique. • En Occitanie, participation à REUSE pour les coopératives viticoles (suivi réglementaire et des bonnes pratiques, valorisation des technologies propres en coopératives + atelier sur l'ACV, réutilisation des eaux). La fédération régionale suivra activement le développement du label bas carbone viticulture. 		Lancement du GT efficacité énergétique (CR). Guide pratique d'accompagnement des coopératives sur les BEGES.
Tâche 2.2.2 : Diminuer l'impact de la logistique (dont Fret 21) : diffusion d'informations, retours d'expériences, prospective	<ul style="list-style-type: none"> • 4 GT transport et Environnement en 2022 + Organisation d'une matinée Transports à Paris (le 28 juin 2022, 100 participants), mise en avant du dispositif FRET 21. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme FRET21 a pour objectif d'inciter les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordre des transporteurs (les "chargeurs") à mieux intégrer l'impact environnemental des transports dans leur stratégie de développement durable. Chaque chargeur volontaire signe un accord avec l'ADEME dans lequel il s'engage à mettre en œuvre des actions pour éviter des émissions de 		Newsletter GT transport + CR GT Transport.

	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du dispositif fret 21 aux coopératives intéressées (Grand Est) • Actions pour la préservation des lignes de FRET ferroviaire mar-naises : • Rencontre avec chaque collectivité concernée • Participation aux comités de ligne • Animation de réunion des coopératives embranchées 	<p>GES, et précise l'objectif de réduction de l'ensemble de ses émissions. Il sera poursuivi avec une création de Label Fret 21. La forme du programme sera dépendant du programme EVE. Dans le cadre du PDAR, sont financées des animations pour inciter les coopératives à intégrer ce dispositif, en partenariat avec l'Association des Usagers de Transport et des Fret (AUTF) pour emmener de nouvelles entreprises dans la démarche.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un recensement des coopératives productrices de biocarburants et de leurs actions sur le développement de leur usage, est prévu. Les collaborations avec l'AUTF se poursuivront. • En Grand-Est, des actions pour le maintien des lignes de fret ferroviaire seront menées : consultation des embranchés et les autres parties prenantes concernées. • L'animation du GT Transport et Environnement permettra de réaliser une veille et de permettre aux coopératives de partager sur leurs retours d'expérience et bonnes pratiques. 		
Objectif opérationnel 2.3 : Réduire les émissions non énergétiques				
Tâche 2.3.1 : Réduire les émissions de GES des exploitations agricoles (azote, méthane) : diffusion d'informations, retours d'expériences, prospective	Veille et diffusion par mail des informations concernant les outils, réglementations et financements concernant la réduction des émissions de GES. Doter toutes les filières animales d'outils types CAP2'ER ; impliquer les coops dans les Labels Bas carbone. Participations aux GT SNBC agriculture et industries.	<ul style="list-style-type: none"> • Le pôle animal contribuera à la construction d'outil et de projets sur le stockage carbone et les crédits carbone : participation à la construction des outils (comité d'orientation stratégique, au comité technique et aux projets de développement de CAP'2ER, construction des méthodes label bas carbone en filières animales : objectif de sortie de la méthode bas carbone Ovine dans la suite du projet green sheep). • Participation au projet CARSOLEL – IDELE et au projet OCBO – Interbev sur le stockage de carbone : Copil janvier 2023. • Luzerne de France : simulations du potentiel de réduction du carbone dans le Label bas carbone grandes cultures et élevage. 		Webinaire sur le froid
Tâche 2.3.2 : Réduire l'impact des activités de froid (fluides frigorigènes)	Deux ateliers ont été déjà mis en place en 2021 sur le Froid et le chaud et un atelier en décembre 2021 sur les ENR thermiques en Occitanie.	Il s'agira de déterminer et diffuser les solutions techniques liés aux fluides frigorigènes, notamment en agroalimentaires, à destination du Comité Energies (webinaire sur le froid). En Occitanie, un travail sera mené sur les bonnes pratiques sur le Chaud et le froid ainsi que sur le changement de fluide.		
Objectif stratégique 3 « Offrir des solutions décarbonées à l'économie et créer de la valeur sur les exploitations »				
Objectif opérationnel 3.1 : Développer les ENR issues de la biomasse ou non				
Tâche 3.1.1 : Recensement des stratégies de méthanisation des coopératives	Publication d'une enquête sur les stratégies de développement de la Finalisation d'une étude d'objectivation des concurrences d'usage en méthanisation au sein	Diffusion et suites de l'étude CUMVA sur les concurrences d'usage en méthanisation au sein des coopératives agricoles. L'idée est d'aboutir à une meilleure objectivation des potentielles concurrences d'usages au sein des territoires en fonction des contextes, production et dimensions d'unités de méthanisation		

	des coopératives agricoles (étude CUMVA). Ces travaux ont été financés par l'ADEME	pour prévenir ces concurrences d'usage, le développement de la méthanisation étant un des leviers identifiés dans la stratégie bas carbone de LCA.		
Tâche 3.1.2 : Réalisation de livrables de communication sur les ENR	Parution d'un « guide photovoltaïque ». Organisation de deux formations.	Diffusion du guide photovoltaïque auprès de l'ensemble des coopératives du réseau. Une formation sur le photovoltaïque ouverte à l'ensemble du réseau est prévue par en région AURA.		
3.1.3 Liens agroécologie CH4		Démarrage de la réflexion avec les chefs de projet de l'action AE2		
Objectif opérationnel 3.2 : Favoriser le développement de produits biosourcés				
Tâche 3.2.1 : Intervention sur la bioéconomie dans les cursus scolaires		Après une première expérience réussie en 2021, il est prévu de renouveler une intervention sur l'économie circulaire et la bioéconomie dans le cursus scolaire Master 2 Economie de l'Environnement, de l'Energie et des Transports d'AgroParisTech. Cette intervention pourrait être dupliquée dans d'autres cursus.	Annulation de l'intervention programmée en 2022 à AgroParisTech (départ de la chargée de mission bioéconomie HDF)	
Tâche 3.2.2 : Contribuer à la création d'une norme sur les granulats végétaux (NG2B)	Contribution au projet NG2B jusqu'à juillet 2022, consultation réalisée. Rapport confidentiel.	En raison du départ de la chargée de mission bioéconomie en 2022, le projet sera repris en 2023 à son remplacement et les possibilités de diffusion seront examinés (projet financé sur d'autres fonds que le CASDAR mais qu'il convient de capitaliser).		
Tâche 3.2.3 : partenariats avec des acteurs hors monde agricole (BTP, plasturgie, textile, cosmétique, etc.)	Visio réunissant des coopératives et des industriels des bétons et mortiers biosourcés. Renforcement des liens avec GRDF (méthanisation).	Mise en place d'un partenariat visant le développement de la méthanisation au sein des coopératives.		
3.2.4 Formation sur la bioéconomie		LCA Membre au Copil « Bioéco + » créé par Agreenium pour construire un Etat de l'Art de la formation sur la bioéconomie.		
3.2.5 Réalisation d'études d'opportunités	<i>Action prévue à partir de 2025</i>			
3.2.6 Contribuer au stockage de carbone et à la structuration du marché de la compensation volontaire pour valoriser les crédits Carbone	LCA a voté en 2022 l'intérêt d'intégrer la gouvernance de France Carbone Agri, qui venait de se structurer en SAS commerciale.	Intégration de LCA dans la gouvernance de France Carbone Agri Associés (FCAA). L'année 2023 sera charnière pour la création de la société commerciale de massification des crédits carbone agricole en France, ainsi qu'au niveau européen. LCA a souhaité être partie prenante de cette structuration afin de constituer une offre de crédit carbone agricole complète aux côtés des organisations agricoles de FCAA.	L'opportunité de structuration de la société et du marché du crédit carbone agricole a accéléré l'implication de LCA sur le sujet.	
3.2.7 Développement des filières de produits bas carbone	<i>Action prévue à partir de 2025</i>			

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
1.1.1	Nombre de réunions des différentes instances	0 pour la commission carbone	5/an et par instance	5/an et par instance
1.1.2	Nombre de réunions de partage (comités / commissions) et d'actions de capitalisation (webinaire/séminaire...)	Fréquence des échanges entre coopératives et avec membres du réseau	4/an et par instance	4/an et par instance
1.2.1	Nb de coopératives investies sur la thématique eau et participant au Comité Eau	30	30	60
1.3.1	Finalisation de l'étude Carbone et transmission au réseau	Début de l'étude	Phase C disponible Présentation et valorisation	2ème édition 2027
1.3.2	% de filières ayant présenté sa feuille de route aux membres de la Commission Carbone		50 %	
1.4.1	Nombre de réunions du Comité Parties Prenantes	0	3	4/an
1.4.2	Nombre de participations aux réunions et travaux des partenaires (I4CE, SER, ATEE, ABC...)	4/an	8/an	8/an
2.1.1	Nb de diagnostics Gaspillage Alimentaire réalisés	14	15	100
2.2.1	Suivi des actions d'efficacité énergétique dans la feuille de route du Comité énergie	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
2.2.2	Suivi des actions Fret 21 dans la feuille de route du Comité transport	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
2.3.1	Suivi des actions mises en œuvre par les filières pour réduire les émissions de GES des exploitations		1 présentation des filières/an	1 présentation des filières / an
2.3.2	Suivi des actions de réduction des impacts des activités de froid dans la feuille de route du comité énergie	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
3.1.1	Réalisation de livrables (note, Théma, webinaire, formation...) et études sur les ENR	0	5	10
3.1.2	Suivi des actions de promotion des énergies renouvelables dans la feuille de route du comité énergies et bioéconomie	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
3.2.1	Nb de personnes ayant participé aux formations bioéconomie	25		200
3.2.2	Suivi des actions de structuration du marché de la compensation volontaire dans la feuille de route de la commission carbone	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
3.2.3	Suivi des actions de promotion des filières des produits bas carbone dans la feuille de route de la commission carbone	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route

AE 2	Promouvoir, Accompagner et Réussir la Transition AGro-Ecologique dans les coopératives agricoles (PARTAGE)
Chefs de projet	Vincent Drevet, La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine, Chargé de mission agroécologie / vdrevet@na.lacoopagri.coop – 06 83 69 47 22 Guillaume Dyrszka, La coopération Agricole Occitanie, Chargé de mission Conseil Coopératif – Environnement g.dyrszka@coopoccitanie.fr – 07 71 43 25 70

Rappel de la finalité	<p>→ Massifier la mise en œuvre de l'agroécologie au sein des exploitations agricoles et pérenniser cette transition en combinant création de valeurs économique et environnementale, via le développement de projets de coopératives et l'accompagnement par les conseillers du réseau coopératif :</p> <p>→ Mobiliser le réseau coopératif en faveur de la multiplication des projets agricoles et agroalimentaires en faveur de l'adoption de pratiques et systèmes agroécologiques (approche systémique et globale des exploitations agricoles des coopératives ainsi que l'impact positif sur plusieurs thématiques environnementales et attentes sociétales : biodiversité, sols, eau, diminution des intrants, stockage du carbone).</p> <p>→ Amplifier la dynamique de capitalisation, la diffusion et l'appropriation massive des résultats grâce au conseil et la formation.</p>
------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation attendue et publication de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030 - Finalisation attendue et mise en œuvre du Programme d'actions national et des programmes d'actions régionaux de la directive nitrates - La mise en œuvre de démarches en faveur de l'adaptation au changement climatique, découlant notamment d'orientations issues du Varenne agricole de l'eau (programmes filières et programmes régionaux) - La mise en œuvre du référentiel rénové de la certification Haute Valeur Environnementale - L'application de la nouvelle Politique Agricole Commune et notamment des écorégimes et des MAE (contexte très impactant qui va orienter les mises en cultures entre autres)
--------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Indicateurs de résultats	Renseigner la valeur cible pour l'exercice concerné						
	OS	Dénomination de l'indicateur	Intérêt de l'indicateur	Source de la donnée	Valeur 2021	Valeur cible 2023	Valeur cible 2027
	1	Nombre d'actions de transition agroécologique de coopératives ayant fait l'objet de retours d'expériences formalisés et diffusés	Mesurer l'ampleur de la capitalisation mise en œuvre au sein de la coopération agricole	LCA, MASA	Pour mémoire 43 articles de REX dans les Thémas + cahiers du dévt durable	Sur l'année 2023 = 18 articles du Théma Biodiversité + 5 fiches REX	100
	2	Nombre de coopératives ayant mobilisé le dispositif CQP, nombre de conseillers certifiés ou en cours de certification	Mesurer la mobilisation des coopératives dans la certification des compétences	France compétences, LCA	0	3	20
3	Nbre de coopératives agricoles dans une trajectoire de transition agroécologique (hors bio), focus collectifs agroécologiques et certification environnementale	Mesurer l'implication concrète des coopératives en faveur de l'agro-écologie auprès des agriculteurs.	LCA, MASA, DRAAF, partenaires financiers et techniques des coopératives	200 coopératives identifiées avec une action agroécologique	200	300	

	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri
Productions prévues / livrables	<ul style="list-style-type: none"> • Théma biodiversité • 1 fiche REX • Note sur la SNB • Document : lien entre les Fédérations de coopératives et les organismes de R&D • Référentiel formation TCA • Bilan audience du MOOC conseil – innovation • Webinaire ou autre démarche d'informations sur PSE • Panorama des solutions de financement des projets agroécologiques • Bilan du programme HVE caves Occitanie • 1ère version du tableau de bord 	Conseillers & Agriculteurs des coopératives, autres acteurs agricoles, partenaires et parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> • oui • oui • oui • oui • oui • oui • oui • non (document de travail interne à ce stade) • oui • non (publication qui serait prématurée)
Réalisateurs	Pas de différence avec le pluriannuel		
Partenaires	Pas de différence avec le pluriannuel		
Modalités de pilotage	Vincent Drevet et Guillaume Dyrszka (conseil) pilotent l'action et les réalisateurs. Orientations au sein de la commission développement et du comité stratégique transition écologique ces derniers rendant compte au conseil d'administration.		

Moyens consacrés à l'action en 2023 (année concernée)

Moyens humains	LCA OCCITANIE; DYRSZKA Guillaume; 0,77 LCA NOUVELLE AQUITAINE; DREVET V.; 0,73 LCA HAUTS DE France; FOUILHAC Margot; 0,38 LCA OUEST; JULLIEN Thomas; 0,36 LCA; LABANCA Honoré; 0,35 LCA; CHARRIER Virginie; 0,28 LCA ARA; TALHOUK Olivia; 0,27 LCA OCCITANIE; ANTOLIN Delphine; 0,23 LCA; LECONTE Laetitia; 0,18 LCA; Remplaçant(e) LE BREUIL Gaëtane; 0,15 LCA GRAND EST; CRISPEL Laura; 0,15 AGRI CONFIANCE; DANES Marion; 0,14 LCA; LE GUEVEL Anne-Lise; 0,14 LCA OUEST; DUVAL Agathe; 0,12 LCA SUD; FRATY Delphine; 0,12 TOTAL ETP : 5,41 ETP	LCA; CASTET Régine; 0,11 LCA CORSE; LORENZI Mélanie; 0,1 LCA; GIRARD Camille; 0,1 LCA; BERTHIE Lenna; 0,1 LCA; GRIVAZ Maurine; 0,1 LCA; MONCHECOURT Paul; 0,1 FELCOOP; SAGEAUX Céline; 0,07 FELCOOP; VANDEMOORTELE Jean-Luc; 0,07 LCA; PROTINO Juliette; 0,06 LCA GRAND EST; PONCELET Raphaëlle; 0,05 LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,05 LCA; Recrutement Développement Junior; 0,05 LCA OCCITANIE; CHERDO Eric; 0,05 LCA; LEDOS Françoise; 0,03
Moyens financiers	Coût total et montant des crédits CASDAR prévus : 516,03 k€ dont 410,26 k€ CASDAR Origine des autres financements prévisionnels de l'action (nom des organismes ou fonds).	

Contenu prévisionnel du projet	Acquis/Tâche achevée en...	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
Objectif stratégique 1 : Favoriser le transfert de ressources utiles à la transition agroécologique dans les exploitations agricoles				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Identifier, capitaliser et essayer les bonnes pratiques et les outils issus des coopératives</i>				
Tâche 1.1.1 : Elaborer et diffuser des retours d'expériences de coopératives sur la transition agroécologique (Théma, REX, autres formats)		<ul style="list-style-type: none"> Finalisation / publication du Théma sur les coopératives et la biodiversité. Organisation d'un évènement au SIA pour en assurer le lancement de sa diffusion. Mettre en place un GT sur l'élaboration de retours d'expériences de coopératives : travailler sur le format, l'architecture du document, planifier les rédactions, organiser la diffusion. 	Conforme au prévisionnel	Théma publié + Evènement de lancement Format partagé de REX
Tâche 1.1.2 : Coordonner les actions du réseau coopératif en faveur de la biodiversité : développer et diffuser l'outil d'auto-diagnostic biodiversité Agribest ; sensibiliser et mobiliser les coopératives...		<ul style="list-style-type: none"> Poursuite et élargissement des tests de l'autodiagnostic Agribest et travaux en vue de sa finalisation sous forme d'une appli smartphone planifiée pour 2023 Poursuite de la présentation de l'outil à des coopératives dans des contextes de territoires et/ou de filières spécifiques. Poursuite d'actions régionales de sensibilisation et de mobilisation de coopératives au sein de différentes régions Poursuite des travaux d'AgriConfiance en lien avec l'association Noé pour élaborer des indicateurs de la biodiversité utilisables par les coopératives adhérentes au dispositif et pouvoir par la suite s'en inspirer plus largement sur l'ensemble du tissu coopératif. Ce point constituera un des éléments de notre dispositif de suivi des évolutions des pratiques agro-écologiques sur les exploitations agricoles. Produire une note / document de synthèse sur la Stratégie Nationale sur la Biodiversité 	Conforme au prévisionnel	Finalisation et diffusion de l'application Agribest Point d'étape indicateurs biodiversité Note sur la SNB
Tâche 1.1.3. Structurer un conseil stratégique coopératif		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place et animer un GT visant à travailler sur les finalités, l'architecture, le format ... d'un dispositif permettant de formaliser les fondamentaux du conseil coopératif et de favoriser les organisations permettant de répondre aux enjeux de l'accompagnement des transitions. Choix d'une méthode de transfert aux coopératives. (Un lien sera fait avec la partie montée en compétences CQP) 	Conforme au prévisionnel	Conclusions des travaux du GT

Tâche 1.1.4 : Mettre en place un observatoire de l'évolution des pratiques agroécologiques : méthodologie, choix des indicateurs, élaboration, suivi, diffusion des données	En 2022, une réflexion du groupe de travail a permis d'identifier plusieurs niveaux d'observation : Les pratiques des coopératives et le lien au conseil ; les pratiques des adhérents. Intérêt confirmé du groupe de travail pour travailler sur les deux dimensions	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et animer un GT en vue de l'élaboration d'un observatoire permettant de gérer en propre la dimension « pratiques des coopératives et liens au conseil » • Liens avec le module 4 du PNDAR+ pour travailler en inter-réseau sur la dimension observatoire des pratiques des adhérents et plus largement agriculteurs 	Conforme au prévisionnel	Trame de l'outil
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Identifier et diffuser les résultats et outils issus de la R&D</i>				
Tâche 1.2.1 : Organiser la veille et la connexion du réseau coopératif avec les organismes et projets de la recherche et du développement : toutes thématiques agroécologiques.		<ul style="list-style-type: none"> • Animation d'une plateforme en ligne CEPP, qui permet aux coopératives certifiées pour la vente de produits phytopharmaceutiques d'établir leur diagnostic et plan d'actions CEPP. • Contribution aux travaux du Contrat de solutions aux niveaux national et régional, diffusion des informations aux coopératives. • Diffusion/ valorisation des résultats de l'enquête 2021 sur les liens entre fédérations de coopératives et organismes de recherche, dans les thématiques de l'agroécologie. 	Conforme au prévisionnel	Plateforme CEPP Valorisation de l'enquête : lien entre les Fédérations de coopératives et les organismes de R&D
Tâche 1.2.2 : Organiser des événements de transfert des ressources issues de la R&D : colloques thématiques, webinaires (1/an environ) ...	A débuté en 2022 avec notamment un webinaire sur l'outil de calcul d'indicateurs agroclimatiques Canari (Solagro).	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'une information à destination des coopératives, en partenariat avec l'ACTA et les instituts techniques concernés des grandes cultures), sur la démarche SYPPRE (https://syppre.fr/syppre-en-bref/). En fonction des résultats de cette information, organisation d'évènements complémentaires locaux. 	Conforme au prévisionnel	Information des coopératives au sujet de la démarche SYPPRE.
Tâche 1.2.3 : Organiser des journées territoriales de partage, d'échanges et de démonstration avec la R&D et les autres acteurs du conseil		<ul style="list-style-type: none"> • Contribution à l'élaboration dans les différentes régions des plans de transfert, visant à organiser et coordonner l'appropriation par les agriculteurs, les conseillers voire les apprenants des enseignements issus des collectifs (agroécologie, écofito), en vue de la massification de la transition. 	Conforme au prévisionnel	Réponse aux AAP « plans de transfert » régionaux Evènements locaux organisés en partenariat

Objectif stratégique 2 : Adapter et renforcer les compétences des conseillers de coopératives

Objectif opérationnel 2.1 : Construire un socle national de certification des compétences des conseillers

Tâche 2.1.1 : Identifier les compétences transverses des conseillers de coopératives	Le référentiel de compétences du CQP TCA (technicien conseil aux agriculteurs) a été validé en décembre 2021 par la commission paritaire nationale interbranches de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNIEFP) de la coopération agricole		Conforme au prévisionnel	
Tâche 2.1.2 : Créer un dispositif de qualification des compétences		<ul style="list-style-type: none"> Finalisation de la déclinaison du référentiel de compétences en référentiel de formation / modules de formation en partenariat avec le cabinet Co&Sens Valider les modalités d'évaluation du CQP Objectif : Dépôt du référentiel de formation à la CPNIEFP du 11 janvier 2023 	Conforme au révisonnel	<u>CQP TCA</u> : Finalisation de la déclinaison du référentiel de compétences en référentiel de formation Validation du référentiel de formation par la CPNIEFP
Tâche 2.1.3 : Favoriser le déploiement de la certification des compétences dans les coopératives		<ul style="list-style-type: none"> Organiser la communication auprès des coopératives sur les modalités d'organisation et d'inscription au CQP TCA Mobiliser le réseau des organismes de formation de la coopération agricole, sur tout le territoire national Coordonner le recrutement des stagiaires Déploiement des premières formations Dépôt du dossier auprès de France Compétences 	Initialement prévus en 2024, ces travaux seront engagés dès 2023	Supports de communication à destination des coopératives : livret / flash, webinaire Bilan des formations réalisées
Tâche 2.1.4 : Lancement et suivi des évolutions du Mooc conseil innovations et conseil		<ul style="list-style-type: none"> Finalisation du Mooc conseil-innovation : textes de présentation des vidéos, avec les liens vidéo ou ressources, avec les exercices (janvier 2023) Mise en ligne sur Fun Mooc (janvier 2023) Communication : diffusion du teaser, campagne de communication Phase test (janvier-février 2023) Lancement du Mooc (février 2023) 	Le lancement du MOOC n'a pas été réalisé en 2022 comme initialement prévu (délai dans le tournage des vidéos). Le lancement sera effectif au 1er trimestre 2023	Teaser Mooc Conseil –Innovation Mooc publié sur Fun Mooc
Tâche 215 : Elaboration de MOOC ou autres formations digitalisées	Finalisation du MOOC conseil-innovation		Pas de projet en 2023, conformément au prévisionnel	

Objectif opérationnel 2.2 : Favoriser la mise en œuvre de partenariat pour accompagner la montée en compétences des conseillers				
Tâche 2.2.1 : Formaliser des partenariats avec l'enseignement agricole		<ul style="list-style-type: none"> Renouveler la convention LCA / DGER : sur la base des acquis de la convention 2019-2021, en la poursuivant sous différents objectifs, dont notamment les évolutions de compétences sur les territoires Favoriser et suivre la formalisation de partenariats en régions Favoriser la mise en relation entre l'EA et les Fédérations de coopératives 	Conforme au prévisionnel	Convention DGER / LCA signée (objectif SIA 2023)
Tâche 2.2.2 : Développer des formations en partenariat avec l'enseignement et autres acteurs du territoire		<ul style="list-style-type: none"> Recenser les actions de formations réalisées en partenariat entre le réseau coopératif (Fédérations Régionales / Fédérations Métiers) et l'enseignement agricole, enseignement supérieur ... : formations initiales et formations continues Capitalisation sur les actions de formation, les partenariats identifiés Favoriser et coordonner le déploiement des formations dans les territoires Poursuite des partenariats avec l'enseignement agricole portant sur la formation initiale : Licence Pro Productions animales, Licence Pro Cosya, Licence Pro Agronomie – Transition agroécologique des territoires, etc 	Conforme au prévisionnel	Synthèse sur les partenariats, les formations organisées entre le réseau coopératif et les acteurs de l'enseignement
Tâche 2.2.3 : Mettre en place des communautés de pratiques		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un GT ayant pour objet de : <ul style="list-style-type: none"> Recenser les groupes d'échanges entre conseillers faisant l'objet d'une animation au sein des fédérations régionales, des filières. Capitalisation sur la base des réalisations 2022 en région Sud et AURA. Capitaliser sur les méthodes d'animations, de formalisation des groupes ... pour diffusion au sein du réseau 	Conforme au prévisionnel	
Objectif stratégique 3 : Favoriser la mise en œuvre de projets agroécologiques au sein des coopératives agricoles				
Objectif opérationnel 3.1 : Apporter des solutions et outils pour favoriser les montages des projets des coopératives				
Tâche 3.1.1 : Connecter les coopératives aux dispositifs de Paiements pour Services Environnementaux	L'action était prévue pour un début de réalisation en 2022, mais ça n'a pas pu être initié faute de temps.	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un webinaire ou d'une autre démarche d'informations sur les PSE pour les coopératives. Consultation de référents / experts sur le sujet. 	Action juste initiée alors qu'on aurait dû être dans le prolongement de réalisations 2022. Retour à une phase de réflexion sur l'outil d'informations à mobiliser.	Webinaire ou autre démarche d'informations sur les PSE
Tâche 3.1.2 : Elaborer et diffuser un panorama des solutions de financements des projets agroécologiques		<ul style="list-style-type: none"> Rassembler les formats et les outils existants sur le financement de projets agroécologiques Créer l'outil de panorama Diffuser au sein du réseau 	Conforme au prévisionnel	Panorama des solutions de financement des projets agroécologiques

Tâche 3.1.3 : Diffuser des ressources spécifiques à l'émergence de projets agroécologiques en coopératives			Pas de réalisations prévues en 2023 (alors que cette tâche devait débuter en 2023 selon le prévisionnel), en raison des nombreuses actions déjà prévues et des moyens effectivement disponibles pour les réaliser.	
<i>Objectif opérationnel 3.2 : Contribuer à l'émergence de projets de coopératives</i>				
Tâche 3.2.1 : Accompagner des coopératives au montage des projets agroécologiques individuels ou collectifs		<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les coopératives pour leur apporter au niveau national ou régional un appui pour les partenariats et pour l'accès aux financements pour le montage de projets sur la biodiversité, les infrastructures agroécologiques, les filières compatibles avec les objectifs environnementaux locaux, sur l'évolution des pratiques et des systèmes agricoles... : appels à projet du plan France Relance, appels à projet du CASDAR (GIEE et appels à projet co-innovation et démultiplication), etc.... • Suivi du dispositif HVE et information / accompagnement général des coopératives. Poursuite du programme spécifique en Occitanie visant à promouvoir la certification HVE dans les caves coopératives, capitalisation au sein du réseau coopératif. 	Conforme au prévisionnel	Bilan du programme HVE pour les caves coopératives en Occitanie
Tâche 3.2.2 : Actualiser et piloter un tableau de bord des projets agroécologiques en coopératives, communiquer sur le contenu		<ul style="list-style-type: none"> • Débuter les travaux d'élaboration d'un tableau de bord des trajectoires de coopératives en faveur de la transition agroécologique. Ce document doit permettre de recenser et de démontrer l'ampleur et la diversité de l'implication des coopératives, de capter des indicateurs de réalisation et d'offrir des éléments concrets d'appropriation aux autres coopératives mais aussi de mesurer la trajectoire des coopératives en faveur de l'agroécologie. Des liens seront mis en place entre ce tableau de bord et l'observatoire des pratiques prévu dans la tâche 1.1.4. 		1 ^{ère} version du tableau de bord

N°	Dénomination de l'indicateur de réalisation	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
Objectif stratégique 1 : Favoriser le transfert de ressources utiles à la transition agroécologique dans les exploitations agricoles				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Identifier, capitaliser et essayer les bonnes pratiques et les outils issus des coopératives</i>				
1.1.1.				
1.1.2.	Nombre de diagnostics Agribest réalisés	Tests uniquement	15 (lancement outil)	500
1.1.3.	Nombre de coopératives déployant un conseil stratégique agroécologique		NC (non mesuré)	10
1.1.4.	Nombre d'indicateurs de pratiques produits	NC	Observatoire en construction	5
1.1.4.	Nombre de coopératives impliquées dans l'observatoire	NC		15
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Identifier et diffuser les résultats et outils issus de la R&D</i>				
1.2.1.	Nombre d'interaction LCA / organisme en charge de la recherche sur le sujet de l'agroécologie	NSP	NC (pas d'enquête prévue)	60 (au lieu de 20 initialement prévu)
1.2.2.	Nombre d'événements organisés / nb de participants (en cumul)	NC	2 (cumul)	8
1.2.3.	Nombre de journées territoriales organisées / nb de participants (en cumul)	NC	4 journées / 100 participants	10
Objectif stratégique 2 : Adapter et renforcer les compétences des conseillers de coopératives				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : Construire un socle national de certification des compétences des conseillers</i>				
2.1	Créer un dispositif de certification des compétences	0	1	1
<i>Objectif opérationnel 2.2 : Favoriser la mise en œuvre de partenariat pour accompagner la montée en compétences des conseillers</i>				
2.2	Nombre d'actions de formation réalisées dans le cadre d'un partenariat entre le réseau coopératif et l'enseignement agricole	6	7	1 dans chaque région programmé
Objectif stratégique 3 : Favoriser la mise en œuvre de projets agroécologiques au sein des coopératives agricoles				
<i>Objectif opérationnel 3.1 : Apporter des solutions et outils pour favoriser les montages des projets des coopératives</i>				
3.1.1	Nombre de solutions de financements dans le panorama	NC	30	30
<i>Objectif opérationnel 3.2 : Contribuer à l'émergence de projets de coopératives</i>				
3.2	Nombre de démarches d'accompagnement de projets agroécologiques réalisés par LCA, par an. (le nombre de coopératives concernées sera indiqué, dans les bilans annuels)	10	6	10

AE3	La coopérative, acteur du renouvellement des populations agricoles sur le territoire (CARPAT)																	
Chef de projet	Pascal Goux, La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes Responsable du Pôle Gouvernance et Stratégie pgoux@ara.lacoopagri.coop – 06.08.09.17.23																	
Rappel de la finalité	→ Attirer les talents en agriculture grâce à une offre coopérative innovante, performante économiquement et répondant aux enjeux environnementaux et sociétaux																	
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023	→ Lancement des travaux, fin 2022 sur la loi d'orientation et d'avenir agricole avec des enjeux identifiés en termes d'attractivité des emplois et de besoins en compétence → Lancement en interne LCA d'un projet de consultation « A la rencontre des jeunes en 2023 face au défi alimentaire » avec le cabinet Débat Public. Débats déployés sur 5 régions (Ouest, Occitanie, ARA, Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France) et à destination des publics « jeunes » qu'elles souhaitent consulter : coopérateurs et/ou salariés et/ou étudiants et/ou citoyens.																	
Indicateurs de résultats	<table border="1" data-bbox="645 549 1626 842"> <thead> <tr> <th data-bbox="645 549 757 616">N° Os</th> <th data-bbox="757 549 1057 616">Dénomination de l'indicateur</th> <th data-bbox="1057 549 1245 616">Rappel valeur 2021</th> <th data-bbox="1245 549 1417 616">Valeur cible 2023</th> <th data-bbox="1417 549 1626 616">Rappel valeur cible 2027</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="645 616 757 727">1</td> <td data-bbox="757 616 1057 727">Taux de satisfaction des associés coopérateurs envers leur coopérative</td> <td data-bbox="1057 616 1245 727">Résultats de l'enquête ADQuation 2021</td> <td data-bbox="1245 616 1417 727">Identique</td> <td data-bbox="1417 616 1626 727">En augmentation</td> </tr> <tr> <td data-bbox="645 727 757 842">2</td> <td data-bbox="757 727 1057 842">Nombre d'indicateurs publiés</td> <td data-bbox="1057 727 1245 842">Liste d'indicateurs à construire</td> <td data-bbox="1245 727 1417 842">Liste d'indicateurs à construire</td> <td data-bbox="1417 727 1626 842">10</td> </tr> </tbody> </table>			N° Os	Dénomination de l'indicateur	Rappel valeur 2021	Valeur cible 2023	Rappel valeur cible 2027	1	Taux de satisfaction des associés coopérateurs envers leur coopérative	Résultats de l'enquête ADQuation 2021	Identique	En augmentation	2	Nombre d'indicateurs publiés	Liste d'indicateurs à construire	Liste d'indicateurs à construire	10
N° Os	Dénomination de l'indicateur	Rappel valeur 2021	Valeur cible 2023	Rappel valeur cible 2027														
1	Taux de satisfaction des associés coopérateurs envers leur coopérative	Résultats de l'enquête ADQuation 2021	Identique	En augmentation														
2	Nombre d'indicateurs publiés	Liste d'indicateurs à construire	Liste d'indicateurs à construire	10														
Productions prévues / livrables	<p>Description succincte du livrable prévu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Observatoire des actions nouveaux associés coopérateurs (format 4 pages) • Webinaire guide des nouveaux associés coopérateurs le 31/3 • Webinaire complémentaire dont le thème reste à préciser, autour du portage du foncier • Document (ou dispositif virtuel) rendant compte des points de vue de jeunes coopérateurs sur l'avenir des coopératives • Théma • Conclusions rapport de stage « indicateurs » 	<p>Public-cible</p> <p>Elus de coopératives Conseillers transmission/installation (nouvelle fonction apparue dans les coopératives ces dernières années)</p>	<p>Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri (Oui/Non)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oui • Oui • Oui • Oui • Théma : oui, en 2023 ou en 2024 • Oui, en 2023 ou en 2024 															
Réalisateurs	Idem pluriannuel																	
Partenaires	Idem pluriannuel																	
Modalités de pilotage	Pascal Goux pilote l'action. Orientations au sein de la commission développement et de la commission gouvernance, ces dernières rendant compte au conseil d'administration.																	

Moyens consacrés à l'action en 2023

Moyens humains	<p>2,24 ETP LCA OUEST; RAVELOJAONA Julie; 0,36 LCA NOUVELLE AQUITAINE; GALINEAU E.; 0,28 LCA OCCITANIE; CUTZACH Laurent; 0,24 LCA ARA; GOUX Pascal; 0,2 LCA ARA; VASSOR Romain; 0,2 LCA; TINA Muriel; 0,2 LCA CENTRE; VAURS Christophe; 0,19 LCA GRAND EST; WATTELIER Sybille ; 0,18 LCA SUD; CORDIER Frédéric; 0,11 LCA; GRIVAZ Maurine; 0,1 FELCOOP; SAGEAUX Céline; 0,07 LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,05 LCA; Recrutement Développement Junior; 0,05 LCA; LEDOS Françoise; 0,01 LCA; GUILLAUME Charles; 0,1 ETP (via projets RENOUER et RECOLTERA)</p>
Moyens financiers	<p>Coût total = 273,19 k€ Montant des crédits CASDAR demandés = 217,20 k€ Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement</p>

Contenu prévisionnel du projet	Acquis/Tâche achevée en...	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
Objectif stratégique 1 : bâtir un modèle coopératif répondant aux attentes des nouvelles populations d'actifs agricoles, dans leur diversité de parcours, d'ambitions et de projets				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Identifier et caractériser les nouveaux entrants dans la coopération agricole pour faciliter leur intégration dans la profession</i>				
Tâche 1.1.1 : maintenir et développer l'observatoire des actions NAC (nouvel associé coopérateur) et caractériser la typologie des NAC	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution et amélioration d'un nouvel échantillon. • Création d'une nouvelle grille d'enquête. • 	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi de l'enquête • Récupération des réponses à l'enquête de la part des coopératives (relances, etc.) • Analyse des résultats et publication d'une nouvelle version de l'observatoire (échantillon et enquête enrichis). • Possibilité selon le taux de réponse de réaliser des analyses par territoire, filière ou taille de coopérative par exemple. 		V3 de l'observatoire (format : 4 pages de résultats)
Tâche 1.1.2 : repérer des façons exemplaires d'intégrer les NAC et les NIMA	<ul style="list-style-type: none"> • Tâche en lien avec la précédente : intégration de la thématique au questionnaire observatoire 	<ul style="list-style-type: none"> • À partir des résultats de l'enquête observatoire identification et rencontre de 10 à 20 coopératives pour approfondir la question (objectif : 10 en 2023, 50 en 2027). • Analyse (identification des différentes pratiques employées) 		Un webinaire en début d'année pour lancer la thématique Un webinaire en fin d'année pour partager les pratiques sur l'accueil des NAC
Tâche 1.1.3. : entretenir le dialogue avec les nouveaux associés coopérateurs (groupes et forums jeunes)	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une grille d'animation commune à l'ensemble des groupes jeunes identifiés. • Premières réunions de groupes jeunes • 	<ul style="list-style-type: none"> • Démultiplication des séquences « qu'attendez-vous de votre coopérative ? » dans les groupes jeunes (Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Grand Est, Ouest) • Projet de proposer à des coopératives qui ont des groupes jeunes de travailler avec nous (exploitation de l'enquête observatoire) : repérage des coopératives par l'enquête observatoire. • La Coopération Agricole, au travers de son service de communication, lancera en début d'année prochaine une série de débats sur les territoires, avec des populations jeunes (étudiants, salariés, jeunes agriculteurs, jeunes citoyens...). Nous nous impliquons dans l'organisation et les enseignements de ces débats de façon à nourrir nos réflexions sur les attentes des jeunes, notamment en lien avec la future loi d'orientation agricole. 	Les travaux dans le cadre des débats citoyens n'étaient pas prévus. Ils ont été initiés de façon à enrichir les réflexions autour de la loi d'orientation agricole.	Comptes-rendus de réunions de groupes jeunes
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Identifier les nouveaux services à apporter aux associés coopérateurs</i>				
Tâche 1.2.1 : identifier les attentes des NAC à vis des coopératives	<ul style="list-style-type: none"> • Insertion dans des réseaux d'acteurs complémentaires du nôtre (cf. 	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation des données de l'observatoire, des réunions de groupes jeunes et des rencontres éventuelles sur le sujet pour intégrer une partie sur ce sujet dans la V3 de l'observatoire 		Exploitation qualitative des résultats des entretiens dans les groupes jeunes sur les différentes attentes des NAC

	<p>partenaires du projet RE-NOUER : Terre de Liens, Civam, Fadear... et du projet inter-Onvar RE-COLTERA)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégration de la question dans le questionnaire sur l'observatoire des NAC 	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation en CARPAT des travaux conduits dans les autres projets : enseignements croisés. Le PDAR est en effet un lieu de capitalisation des différents projets conduits par le réseau, quelle que soit la source de financement. 		vis-à-vis des coopératives
Tâche 1.2.2 : analyser la capacité des coops à s'adapter aux attentes des NAC	<ul style="list-style-type: none"> • Tâche à engager à l'issue de la précédente. Démarrage en 2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail avec quelques coopératives ayant mis en place un groupe jeunes sur leur façon d'appréhender les attentes des nouveaux associés coopérateurs et d'y répondre. Liens à faire avec les débats citoyens « jeunes » 		Exploitation qualitative des entretiens avec les coopératives disposant d'un groupe jeunes : comment nous adapter aux attentes des NAC ?
<i>Objectif opérationnel 1.3 : Repérer les pratiques des coops pour accompagner des projets d'associés coopérateurs sur leur territoire</i>				
Tâche 1.3.1 : repérer les projets incubés dans des coopératives	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage de projets intéressants ou exemplaires • Premières rencontres dans les coopératives pour recueillir les détails des projets. • Construction de l'architecture du Théma prévu en 2023 	<ul style="list-style-type: none"> • Bouclage des fiches projet incubé complétées avec tous les éléments du texte pour l'édition d'un Théma • Sélection des exemples à faire figurer dans le Théma (intérêt/originalité/filière/région/Thémas antérieurs...) • Avancement dans la rédaction/validation • Publication en 2023 		Parution d'un Théma
Tâche 1.3.2 : compiler les projets identifiés et en tirer les enseignements (traits communs, spécificités...)	<ul style="list-style-type: none"> • Tâche à engager à l'issue de la précédente. Démarrage en 2023. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des exemples repérés et intégrés au Théma, identification de traits communs et spécificités propres à ces projets et à la façon de les conduire, en vue d'organiser un événement en 2024 		Préparation d'un colloque ou d'un webinaire.

Objectif stratégique 2 : mesurer l'impact de la coopération sur des paramètres fondamentaux de l'agriculture (foncier, installations, revenu...)

Objectif opérationnel 2.1 : Définir et quantifier les installations en coopératives (nombre d'installés, superficie...)

Tâche 2.1.1 : définir quelques indicateurs clés et les analyser pour une filière ou un territoire	Définition des indicateurs pertinents sur lesquels travailler Identification des filières et territoires pilotes Repérage des coopératives concernées	Le travail s'avère complexe dans la mesure où les indicateurs intéressants ne sont pas facilement disponibles dans les coopératives et peuvent varier de manière importante en fonction de la nature de la coopérative (nombre d'adhérents, taille du territoire, filière concernée... qui conditionnent le nombre de jeunes à adhérer à la coopérative chaque année). Notre objectif est de Recueillir des informations de premier niveau par le biais de l'enquête observatoire Compléter ce travail par la rédaction de monographies (démarrage des travaux en 2023), avec la mise en place d'un stage.		Définition de 3 à 5 champs d'étude (une filière sur un territoire) afin de mesurer l'impact de la coopération sur l'installation et l'activité agricole. Liste d'indicateurs visés.
---------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
Objectif stratégique 1 : bâtir un modèle coopératif répondant aux attentes des nouvelles populations d'actifs agricoles, dans leur diversité de parcours, d'ambitions et de projets				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Identifier et caractériser les nouveaux entrants dans la coopération agricole pour faciliter leur intégration dans la profession</i>				
1.1.1.	Nombre de coopératives enquêtées sur la typologie des arrivants	NC	200 retours	200
1.1.2.	Nombre de bonnes pratiques d'intégration des NAC et NIMA	NC	5	50
1.1.3.	Nombre de réunions conduites avec des jeunes sur l'avenir des coops	1	20	2 à 3/an
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Identifier les nouveaux services à apporter aux associés coopérateurs</i>				
1.2.1.	Nombre de coopératives enquêtées sur l'offre de nouveaux services	NC	20	200
1.2.2.	Analyse des offres et proposition de nouvelles offres	NC	Début d'analyse	Dispositif de diffusion auprès des coopératives
<i>Objectif opérationnel 1.3 : Repérer les pratiques des coops pour accompagner des projets d'associés coopérateurs sur leur territoire</i>				
1.3.1.	Nombre de coopératives incubatrices de projets identifiées	NC		50
1.3.2.	Production de fiches puis mise en forme de livrable de bonnes pratiques	NC	1	2 livrables publiés
Objectif stratégique 2 : mesurer l'impact de la coopération sur des paramètres fondamentaux de l'agriculture (foncier, installations, revenu...)				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : Définir et quantifier les installations en coopératives (nombre d'installés, superficie...)</i>				
2.1.1.	Identifier et renseigner les indicateurs utiles	NC		Enquêtes et renseignements

AE4	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement Opération 1 : Maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire dans les exploitations, les outils industriels et sur les aliments
Chef de projet	Cécilia Goffinet, responsable qualité et filières Métiers du grain, cgoffinet@lacoopagri.coop 01 44 17 57 33 / 06 42 73 82 11

Rappel de la finalité → Garantir une alimentation sûre et saine pour les consommateurs tout en prenant en compte les attentes des consommateurs, des citoyens et de la puissance publique en matière de durabilité, d'environnement, ou de bien-être animal.

Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023
 → Les aléas climatiques nous poussent à revoir nos méthodes de protection de la chaîne alimentaire concernant la sécurité sanitaire.
 → Les récentes évolutions réglementaires en termes d'emballage poussent à l'innovation et au partage de connaissance.

Indicateurs de résultats	N° Os	Dénomination de l'indicateur	Intérêt de l'indicateur	Source de la donnée	Valeur 2021	Valeur cible 2023	Valeur cible 2027
	1	<i>Nb de coops engagées dans des actions pour l'encadrement sanitaire recensées</i>	Mesure l'appropriation des outils par les coops	Enquêtes LCA	6	10	15
	2	<i>Nb de coops engagées dans des démarches/certifications</i>	Montrer l'implication des coopératives dans la thématique	Enquêtes LCA, données d'adhésion à la démarche CSA-GTP	90% pour les métiers de la Nutrition animale et 81% pour les Métiers du grain	85% pour les métiers du grain	100%

Productions prévues / livrables	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri Oui/Non
	<ul style="list-style-type: none"> Note de synthèse compartimentation Notes de veille QIC Lettres qualité Note de synthèse One Health Synthèse enquête alcaloïde au sein de la filière PPAM Fiches pratiques sur la lutte intégrée contre les insectes et lien vers un webinaire 	Les coopératives	<ul style="list-style-type: none"> Oui, en 2023 ou 2024 selon échanges avec la DGAL pour la validation non Oui Oui Oui Oui

Réalisateurs	Pas de différence avec le pluriannuel
Partenaires	Pas de différence avec le pluriannuel
Modalités de pilotage	Pas de différence avec le pluriannuel

Moyens consacrés à l'action en **2023** (année concernée)

Moyens humains	2,08 ETP LCA; MARCHAND Justine; 0,46 LCA; GOFFINET Cécilia; 0,39 LCA; CHAIGNEAU Pauline; 0,38 LCA CORSE; LORENZI Mélanie; 0,2 LCA; BLAISE Nathalie; 0,2 LCA HAUTS DE France; GUILLEMOT Cédric; 0,15 LCA; MONCHECOURT Paul; 0,14 LCA OCCITANIE; HUBY Sophie; 0,05 LCA; CASTET Régine; 0,04 LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,03 LCA; Recrutement Développement Junior; 0,03 LCA; LEDOS Françoise; 0,01
Moyens financiers	Coût total : 199,3 k€ Montant des crédits CASDAR demandés : 158,4 k€. Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement

Contenu prévisionnel du projet	Acquis/Tâche achevée en...	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
Objectif stratégique 1 : Eviter l'entrée, la diffusion, la sortie et la transmission aux animaux et aux hommes de pathogènes dans les exploitations				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Contribuer à l'encadrement sanitaire et à la mise en place de mesures de biosécurité par les coopératives d'éleveurs pour toutes les espèces</i>				
Tâche 1.1.1 : Mettre en place des compartiments au sein des coopératives d'éleveurs de porcs afin de préserver les exports en cas d'incursion de la Peste Porcine Africaine en France	<ul style="list-style-type: none"> Les interactions avec la DGAL au sujet de la compartimentation sont concluantes. Nous avons obtenu une validation du principe d'une sollicitation de l'ANSES pour évaluer les mesures proposées dans le dossier type (2022) Constitution du dossier avec Inaporc à destination de l'ANSES, à valider par DGAL. 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de l'avancée de l'expertise de la DGAL sur la validation du dossier. Envoi du dossier à l'ANSES après expertise de la DGAL. Réponses éventuelles aux remarques de l'ANSES Participation au CROPSAV animal Lien avec les GDS 		<ul style="list-style-type: none"> Dossier validé par l'ANSES pour une diffusion (la date de publication dépendra du temps de validation) Notes de synthèses transmises aux coopératives
Tâche 1.1.2 : Recenser et valoriser les actions des coopératives pour l'encadrement sanitaire des élevages	<ul style="list-style-type: none"> Enquête démographique sur les vétérinaires travaillant avec les coopératives, réalisée entre nov 21 et janv 22 Une note d'information a été réalisée et transmise aux coops Travail sur les PSE (programme sanitaire d'élevage) = programme préventif pour le médicamenteux. 	<ul style="list-style-type: none"> Le résultat de l'enquête démographique permet d'aider dans le travail réalisé avec la DGAL à propos du PSE (Programme Sanitaire d'Elevage). Réforme des PSE nécessaire, mission du CGAAER/IGAS Des audits vont être réalisés prochainement Etoffer le tableau de recensement des actions des coopératives 		<ul style="list-style-type: none"> Tableau de recensement des actions des coopératives Retour des audits
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Informer les coopératives des évolutions scientifiques et réglementaires sur cette thématique</i>				
Tâche 1.2.1 : La lettre sanitaire pour la santé animale, - les flashs/notes d'information aux coopératives Webinaires, conférences si nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> 8 lettres sanitaire diffusées au 1er semestre 2022 à 660 contacts concernés par la santé animale parmi les coopératives adhérentes. Veille QIC : 3/mois Flash information à destination des coopératives céréalières : Monitoring aflatoxine B1 en maïs, évolutions sur la certification 2BS (actualités, m@j calculateur, déclaration ESCA) 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des lettres sanitaires pour informer les coopératives de production animale sur l'état d'avancement de la réglementation sur la surveillance des maladies animales notamment Veille Qualité et Information du consommateur (QIC) Mise en place d'une lettre qualité (fréquence 1 à 2 fois par an) afin de favoriser l'anticipation des évolutions réglementaires par les coopératives. Réaliser des flashs Qualité pour informer les coopératives céréalières des évolutions dans la filière (réglementation, contamination, alerte, évolutions techniques ...) 		<ul style="list-style-type: none"> Lettre sanitaire : une par mois. Diffusé à l'ensemble des coops du réseau par le biais des outils informatiques de réseau Veille QIC : trois par mois Flash qualité : dès que nécessaire, diffusé à l'ensemble des coops céréalières du réseau Lettre qualité : 1 à 2 fois / an

		<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des webinaires courts (1h) sur la gestion des champignons et des problèmes sanitaires qui en découlent dans le milieu céréalier 		<ul style="list-style-type: none"> • Webinaire très spécifique sur un champignon en particulier (Aflatoxines, OTA, Ergot, ...) et sur son potentiel de développement en champ, en stockage, les conditions optimales, ...
Tâche 1.2.2 : identification de ressources adaptées aux entreprises en vue de la diffusion du concept One Health	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au GT One Health d'Agridées + Contribution LCA 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage en septembre 2022 pour finalisation en juin 2023. 		<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une note de synthèse pédagogique
<i>Objectif opérationnel 1.3 : Accompagner les coopératives dans l'évolution de la lutte contre les nuisibles et les insectes</i>				
Tâche 1.3.1. : Suivre l'application des pratiques via la réalisation d'enquête	<ul style="list-style-type: none"> • Hauts de France : Compilation de données sur la lutte contre les insectes (GT conservation des grains sans insecticides de stockage) qui a permis de mettre en place un projet permettant de trouver une solution alternative aux produits chimiques : un travail avec l'ozone. • Enquête auprès des coopératives sur la lutte contre les insectes réalisé en 2021. Résultats diffusés en 2021 ayant permis la création d'un GT interne LCA travaillant sur des fiches de bonnes pratiques concernant ce sujet • Filière PPAM : Enquête sur les alcaloïdes lancée en 22 (pour traitement des réponses en 23), animation d'un groupe de travail et relais avec les partenaires. Solutions envisageables dans la filière PPAM et étrangères via l'Europam 		<ul style="list-style-type: none"> • Pas de besoin imminent. Pas d'enquête prévue en 2023. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendu d'enquête pour la filière PPAM et d'un CR pour les actions d'animation

<p>Tâche 1.3.2 : Identifier et promouvoir les alternatives à l'utilisation de produits chimiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Applicateur Refroidisseur / Hygiénisateur pour les grains : but de valider une innovation scientifique et technologique, l'utilisation de l'ozone (O3) dans le traitement et la conservation du grain. L'utilisation de l'ozone pour la désinsectisation est une avancée technologique et scientifique et crée une rupture avec l'état de l'art actuel. L'objectif étant la suppression de l'emploi d'insecticide (réduction des impacts environnementaux) et la réduction des contaminants actuels (mycotoxines) et nouveaux (alcaloïdes). • Création d'un groupe de travail sur la lutte intégrée contre les insectes du grain qui s'est engagé à remettre des fiches synthétiques à destination des opérateurs : Contenu en cours de finalisation, travail sur la forme à amorcer. • Veille innovation : Thématique biocontrôle et start up 	<ul style="list-style-type: none"> • En productions végétales : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier des alternatives aux produits chimiques, travailler avec les instituts techniques sur les bonnes pratiques liées à ces solutions, et les promouvoir auprès des coopératives • Diffusion des travaux en 2023 • Composition d'un GT sur les groupes froids • Tableau de recensements d'initiatives de coopératives avec pour thème l'agroécologie et l'alimentation. • Travail à mener avec Arvalis afin de réaliser une étude comparative entre des cellules avec groupes froids et des cellules sans groupe froid. L'objectif étant de comparer le coût énergétique, la performance, la qualité du grain, ... • En productions animales : <ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'un groupe de suivi commun (ovin lait et viande) pour anticiper la suppression des hormones de synchronisation des chaleurs. Ce groupe s'appuiera sur les expérimentations menées par Ovitest et l'INRAE • A confirmer suivant le besoin des coopératives : Constitution d'un groupe commun (ovin lait et viande) de suivi des alternatives aux intrants médicamenteux pour la phase d'engraissement des agneaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de fiches sur la lutte intégrée contre les insectes : Retard de 6 mois sur l'objectif initial en raison d'un changement de chef de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Compte-rendu de rendez-vous avec des partenaires • Fiches pratiques à destination des opérateurs sur la lutte intégrée contre les insectes. • Tableau de recensement
<p>Tâche 1.3.3 : Mettre en place des formations et/ou un réseau d'échanges entre coopératives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • GT sur les PSE actif (dernière réunion en date le 20 octobre) • Webinaire sur la compartimentation réalisé avec d'autres pays européens • Echanges avec la CS3D (Chambre Syndicale 3D : Dératification Désinfection Désinsectisation sur les raisons de l'interdiction de l'appâtage permanent, les solutions alternatives de lutte contre les rongeurs et 	<ul style="list-style-type: none"> • Transmission auprès des éleveurs de notes d'information ou autre support pour faire valoir l'importance de la compartimentation et le renforcement de la biosécurité en prévention de la Peste Porcine Africaine. • Mettre en place un webinaire de formation sur la lutte contre les nuisibles • Communication sur les bonnes pratiques d'appâtage en fonction de l'évolution des autorisations de mise en marché (AMM) • Mettre en place un webinaire de formation sur la lutte contre les nuisibles 		<ul style="list-style-type: none"> • Notes d'information ou autre support à destination des éleveurs • Un livrable concernant la mise en place de l'analyse de risque concernant l'appâtage pourrait être réalisé en fonction de l'évolution des autorisations de mise en marché (AMM) • Webinaire sur le sujet de la lutte intégrée avec présentation des fiches réalisées.

	<p>les impacts (intervention au comité QIC du 2/06/2022), échanges avec l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation pour une meilleure prise en compte des difficultés engendrées par cette interdiction (augmentation du risque sanitaire)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Webinaire sur la gestion des allergènes pour les coopératives des métiers du grain (réalisé en mars 22) 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un groupe d'échanges entre coopératives céréalières avec objectif de présentation de différentes solutions • Contribution par des expériences de coop au MOOC Conseil Innovation • Réunion 1 à 2 fois par an chez des coopératives innovantes dans le développement d'alternatives à l'utilisation de produits chimiques afin de promouvoir leurs solutions et de faire découvrir ces solutions sur le terrain aux autres coopératives. 		
Objectif stratégique 2 : Accompagner les coopératives dans la gestion des contaminants et des pathogènes				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : Développer des outils ou des certifications de SMQ, ou les promouvoir pour gérer les contaminants</i>				
Tâche 2.1.1 : Révision des GBPH, évolutions des référentiels, création de guides	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du référentiel Métiers du Grain : CSA-GTP • Identification d'un besoin d'accompagnement sur la lutte contre la fraude : Recueil des outils, organisation d'une séance de travail dédiée (21/06), diffusion d'une synthèse • Accompagnement des coopératives céréalières sur la mise en place de la certification qualité CSA-GTP et plan de surveillance des contaminants • Participation AG AgroEdi 	<ul style="list-style-type: none"> • Initier le travail sur le guide sur la Food Défense pour les coopératives céréalières, dans le cadre de la CSA-GTP • Poursuite de la veille sur la lutte contre la fraude pour partage des éventuels nouveaux outils • Poursuite du travail d'accompagnement des coopératives céréalières sur la mise en place de la certification qualité CSA-GTP • Suivi des GT Epiphyt dédiés aux échanges de données informatisées dans le domaine de l'épidémiologie (nouveau message à l'UN/CEFACT (United Nations Centre for Trade Facilitation and Electronic Business)) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un guide Food Défense à destination des coopératives aval ne sera pas réalisé. Les coopératives n'en expriment pas le besoin, c'est une notion de mieux en mieux maîtrisée. 	
Tâche 2.1.2 : Développer des outils pratiques pour gérer les dangers biologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en arbre d'un arbre de décision salmonelles à destination de la nutrition animale (salmo-check) 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les coopératives céréalières dans la mise en place de leur plan de contrôle au travers de la création d'un outil générique 		<ul style="list-style-type: none"> • Plan de contrôle type pour les coopératives céréalières à compléter par les coopératives en fonction de leur analyse de risque.
Tâche 2.1.3 : mise en place ou évolution des plans de surveillance	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'un plan de surveillance collectif des contaminants pour les coopératives métiers du grains 	<ul style="list-style-type: none"> • Système informatique de gestion et de consultation de données de contamination des grains. 		-

<i>Objectif opérationnel 2.2 : Informer les coops sur les contaminants et les risques associés y compris les risques émergents</i>				
Tâche 2.2.1 : Mettre en place des outils de veille sur les contaminants émergents pour informer les coopératives	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion de la veille réalisée par la plateforme SCA (Surveillance de la Chaîne Alimentaire) (toutes les 2 semaines) • Accompagnement des coopératives sur le sujet de l'alimentarité des emballages : Recueil des outils existants, organisation d'une séance de travail dédiée (30/06), diffusion d'une synthèse • Filière PPAM : Actions sur les perturbateurs endocriniens : Veille sur la réglementation, Participation à la stratégie de la filière (en cours depuis 06/22) 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la diffusion de la veille • Organisation d'une journée de formation avec un expert sur le sujet des emballages alimentaires • Actions sur les perturbateurs endocriniens : Veille sur la réglementation et participation à la stratégie de la filière PPAM. • Suivi du développement de la grippe aviaire et du déploiement de la vaccination • Suivi de la peste porcine et diffusion de l'information si besoin 		
<i>Objectif opérationnel 2.3 : Mettre en place au niveau de LCA une procédure de gestion de crise</i>				
Tâche 2.3.1 : Etablir une procédure de gestion de crise		<ul style="list-style-type: none"> • Commencer la réflexion sur une procédure de gestion de crise en s'appuyant sur l'expérience de la crise COVID et l'approche des référentiel CSA-GTP et OQUALIM. 	<ul style="list-style-type: none"> • La réflexion n'a pas encore débuté en raison de mouvements du personnel. Il est prévu de s'appuyer sur une crise comme la crise COVID pour mettre en place cette procédure. 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de procédure

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
Objectif stratégique 1 : Eviter l'entrée, la diffusion, la sortie et la transmission aux animaux et aux hommes de pathogènes dans les exploitations				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Contribuer à l'encadrement sanitaire et à la mise en place de mesures de biosécurité par les coopératives d'éleveurs pour toutes les espèces</i>				
1.1.1.	Nombre de coopératives engagées dans la démarche et nombre de porcs charcutiers concernés	2	3	4
1.1.2.	Nombre d'actions pour l'encadrement sanitaire recensées	6	11	15
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Informer les coopératives des évolutions scientifiques et réglementaires sur cette thématique</i>				
1.2.1.	Nombre de lettres sanitaires pour la santé animale et de flashs/notes d'information aux coopératives	1/mois	1/mois	1/mois
<i>Objectif opérationnel 1.3 : Accompagner les coopératives dans l'évolution de la lutte contre les nuisibles et les insectes</i>				
1.3.1.	Suivre l'application des pratiques via la réalisation d'enquête	2 enquêtes (insecticide stockage ; rodenticide)	1 enquête PPAM (alcaloïde)	1 enquête/an
1.3.2.	Identifier et promouvoir les alternatives à l'utilisation de produits chimiques	1 flash/an	1 flash/an	1 flash/an
1.3.3	Mettre en place des formations et/ou un réseau d'échanges entre coopératives	0	1 webinaire ou 1 journée d'échange	0
Objectif stratégique 2 : Accompagner les coopératives dans la gestion des contaminants et des pathogènes				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : Développer des outils ou des certifications de SMQ, ou les promouvoir pour gérer les contaminants</i>				
2.1.1.	Révision des GBPH, évolutions des référentiels, création de guides	0	Début du travail sur guide Food defense	1
2.1.2	Développer des outils pratiques pour gérer les dangers biologiques	0	Plan de contrôle type pour les coops céréalières	

AE4	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement Opération 2 : « Contribuer au bien-être des animaux en veillant au bien-être des personnes à leur contact (One Welfare) »
Chef de projet	Quentin PAUCHARD Responsable du bien-être des animaux à La Coopération Agricole (Paris) qpauchard@lacoopagri.coop, 01 44 17 57 09

Rappel de la finalité	→ Structurer les actions du réseau LCA en matière de bien-être des animaux et des personnes (un seul bien-être). L'objectif est d'accompagner les coopératives dans l'appropriation des meilleures pratiques tout en s'appuyant et valorisant leur expertise technique auprès des parties prenantes.				
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023	Révision annoncée de la réglementation BEA par l'Union européenne (expertise auprès des niveaux tant européen avec la Commission, le Parlement et le Conseil de l'Union que national avec le MASA/DGAL pour accompagner les propositions de nouvelles normes				
Indicateurs de résultats	Renseigner la valeur cible pour l'exercice concerné				
	N° Os	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur cible 2023	Valeur cible 2027
	1	Nb de coopératives engagées dans le « One Welfare »	18 (Théma BEA)	25 – une enquête pourrait être utile pour mesurer cet indicateur	100%
	2	Nb de participants aux conférences et événements BEA	Environ 500 au SPACE 2021 + 70 au webinaire de février	Stable en présentiel – les salles sont déjà parmi les plus grandes disponibles	Stable : augmentation via le distanciel : 1200
3	Nb de coopératives engagées dans la prévention du suicide via le réseau Agri-Sentinelles	Estimée à 5	Stable – le réseau doit être consolidé avant d'être développé plus largement	50	

	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri
Productions prévues / livrables	Rapport de stage visant à massifier le déploiement du diagnostic d'évaluation du bien-être des bovins en centre de rassemblement	Coopératives	Oui
	Lettres de veille	Coopératives et plus largement acteurs intéressés par la question du BEA	Non
	Conférence BEA au SPACE et au sommet : lien vers webinaire	Eleveurs, techniciens, filière	Oui
Réalisateurs	Idem pluriannuel		
Partenaires	Idem pluriannuel		
Modalités de pilotage	Quentin Pauchard pilote l'action et anime un GT consacré au bien-être animal associant les membres du réseau coopératif ainsi que des représentants des coopératives. Ce GT rend compte aux instances du pôle animal et in fine au conseil d'administration de LCA		

Moyens consacrés à l'action en **2023** (année concernée)

Moyens humains	1,34 ETP LCA; PAUCHARD Quentin; 0,7 LCAARA; SEVIN Fabien; 0,2 LCA; MARPAULT Maude; 0,19 LCA OCCITANIE; HUBY Sophie; 0,15 PPAM; PHILIPPINI Guillaume; 0,13 LCA; poste RSE; 0,05 LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,03 LCA; Recrutement Développement Junior; 0,03 LCA CORSE; LORENZI Mélanie; 0,02 LCA; LEDOS Françoise; 0,01
Moyens financiers	Coût total : 156,8 k€ Montant des crédits CASDAR demandés : 124,6 k€.
	Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement.

Contenu prévisionnel du projet	Acquis/Tâche achevée en...	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
Objectif stratégique 1 : Créer de l'expertise sur le bien-être des animaux, des personnes, de l'environnement et sur leurs liens				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration</i>				
Tâche 1.1.1 : Suivre ou coordonner des projets R&D pour créer puis déployer des outils de diagnostics du BEA pour toutes les espèces à chaque maillon de leur vie		La refonte du diagnostic d'évaluation du bien-être des bovins en centre de rassemblement a pris plus de temps que prévu, avec notamment une faible prise en main par les coopératives à ce stade. En 2023, LCA souhaite recruter un stagiaire pour : - Massifier le déploiement en accompagnant personnellement la réalisation d'un diagnostic par un référent dans au moins un centre de chaque coop de la section bovine LCA - Poser les jalons d'une adaptation à la filière ovine (les centres ont parfois une double activité ovine et bovine)		Retours sur les diagnostics dans les centres des coopératives Document de travail pour une adaptation ovine, voire un projet d'outil
Tâche 1.1.2 : Développer des parcours pédagogiques communs	L'ingénierie du stage est lancée dès 2022 mais la formation liée au statut de référent BEA en centre n'a pas été initiée, faute de temps	Le stage précité permettrait d'avancer sur une base de formation à l'outil de diagnostic d'évaluation du bien-être en centre de rassemblement et au BEA	Le diagnostic centre n'a pas été autant développé que nous l'avions souhaité et, faute de retours, nous n'avons pas mobilisé notre temps sur son déploiement, la formation et la V2. Notre souhait est de tenter d'avancer sur tous les fronts (V2, déploiement et formation) dans l'espoir d'impulser la dynamique en proposant un format « tout-compris »	A minima un tutoriel écrit, avec plusieurs possibilités de développer des formats interactifs selon le temps et l'argent disponible
Tâche 1.1.3 : Elaborer ou contribuer à des guides contribuant au BE des animaux, des personnes et/ou de leur environnement		Nous souhaitons développer des travaux intersectoriels comme l'agroforesterie, dont les bienfaits contribuent au bien-être des animaux mais aussi la biodiversité et l'environnement.		A définir (constat de l'intérêt, fiche technique, webinaire ...)
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Contribuer à la formalisation des connaissances sur le « One Welfare »</i>				
Tâche 1.2.1 : Rédiger ou contribuer à des articles de presse, scientifiques ou scientifiquement argumentés		Continuité du BE'ACTU, un lien fort entre l'équipe LCA PA et ses adhérents pour les tenir informés de l'actualité institutionnelle		BEA'CTU – La lettre BEA de LCA Pôle animal

Tâche 1.2.2 : Participer aux travaux dédiés à la relation Homme/Animal		Participation aux journées du LIT OUESTEREL (l'association LIT Ouesterel fédère un ensemble d'acteurs de tous horizons soucieux d'améliorer la santé et le bien-être des animaux d'élevage, aux stades de l'élevage, du transport et de l'abattage sur les régions du Grand Ouest)		Un article portant sur les journées LIT EXPERT dans la lettre de veille analytique n°110 d'octobre 2022
Objectif stratégique 2 : Valoriser les travaux collectifs en œuvrant à la plus large diffusion de chaque expertise				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : Eclairer les décisions publiques et réglementaires grâce à l'expertise terrain des coopératives</i>				
Tâche 2.1.1 : Apporter la contribution technique et politique des coopératives agricoles dans les instances de consultation/concertation du MAA		Participation à chaque réunion du Comité d'experts en BEA du CNOPSAV (Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale) et du Comité national d'éthique en abattoir		Compte-rendu des réunions confidentiel mais notre participation peut être rapportée par le CNA et la DGAL/BBEA
Tâche 2.1.2 : Mobiliser le réseau LCA sur le sujet du BEA auprès des services du MAA		Contribution à l'analyse des textes réglementaires et scientifiques dans la perspective de la révision des normes européennes sur le BEA (textes UE annoncés pour fin 2023) : le Cabinet du Ministre organise dès janvier 2023 des consultations des organisations professionnelles agricoles pour identifier collectivement les sujets d'intérêt et les lignes rouges et avancer ensemble pour porter une position française auprès de l'UE.		Contribution technique
<i>Objectif opérationnel 2.2 : Diffuser cette expertise dans le réseau des coopératives et auprès des parties prenantes externes</i>				
Tâche 2.2.1 : Organiser et contribuer à des conférences et tables rondes d'experts in et hors réseau (par ex : conférences LCA au SPACE et au Sommet de l'élevage)		2 conférences : SPACE (septembre) et Sommet de l'élevage (octobre) – LCA souhaite réviser le format pour laisser plus de place aux échanges (le SPACE est traditionnellement orienté viandes blanches et le Sommet vers les ruminants, d'où la complémentarité de ces deux conférences). En 2023, LCA souhaite également organiser une animation au SIA sur le BEA et/ou les filières animales.		Au moins une des deux conférences enregistrée et mise en ligne sur la chaîne Youtube LCA, l'autre est diffusée en Facebook live. Les deux font l'objet d'un dossier de presse et/ou d'un compte-rendu sur le site de LCA Pôle animal. Des tweets sont également diffusés en direct sur le compte de Pôle animal LCA (PoleAnimal_Coop) et sur le compte du chef de projet (QuentinPcd) puis retwittés par le compte institutionnel LCA, voire directement twittés depuis ce compte

Tâche 2.2.2 : Créer des liens avec les lycées d'enseignement agricole pour valoriser l'expertise et les bonnes pratiques identifiées en oo 1 (par ex : envoyer le Théma BEA)		Lien avec le lycée agricole de Rambouillet via LCA Pôle animal : enseignement au sein de la licence professionnelles « productions animales » LCA souhaite également arriver à faire le lien avec les étudiants sur le SIA : un travail exploratoire pourrait être mené en 2023 pour adapter l'animation en 2024.		Cahier des charges d'un évènement à organiser avec l'enseignement supérieur, par exemple en imaginant une animation ou une conférence au SIA à destination des étudiants qui pourrait être organisée pour le SIA 2024
Objectif stratégique 3 : Entretenir une dynamique de réseau autour du « One Welfare »				
<i>Objectif opérationnel 3.1 : Animer un réseau dédié au bien-être des animaux, des personnes et de l'environnement</i>				
Tâche 3.1.1 : Réunir régulièrement un ensemble de responsables BEA et d'élus BEA des coopératives et des unions régionales		Animation du GT BEA : 5 réunions prévues en 2023		Compte rendu des réunions du GT BEA.
Tâche 3.1.2 : Diffuser des veilles mensuelles BEA, analytique et/ou extensives des prises de positions publiques		Diffusion d'une veille analytique		10 lettres de veille / an
<i>Objectif opérationnel 3.2 : Participer à des réseaux externes pour le bien-être des animaux et des acteurs</i>				
Tâche 3.2.1 : Contribuer au déploiement du réseau Agri-Sentinelles		Travail en lien avec l'animateur IDELE et Alice pour faire vivre le réseau. Participation LCA aux travaux sur la feuille de route inter-gouvernementale sur la prévention du mal-être en agriculture		Contributions dans ce réseau pour valoriser le rôle des sentinelles
Tâche 3.2.2 : Intégrer le RMT One Welfare	Réalisé			
Tâche 3.2.3 : S'enrichir d'échanges avec des spécialistes encore peu associés : psychologues, ergonomes ou autres		Le RMT One Welfare intègre des professionnels de disciplines des sciences humaines comme les psychologues et ergonomes. Des échanges s'amorcent dans le cadre de ce réseau pour mieux comprendre le fonctionnement l'un de l'autre et pouvoir envisager comment travailler ensemble par la suite. Liens à entretenir avec les Centres national et UE de référence pour le BEA dans la perspective de la révision de la réglementation.		Compte-rendu des réunions du RMT et du Comité Consultatif du CNR BEA

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
Objectif stratégique 1 : Créer de l'expertise sur le bien-être des animaux, des personnes, d'environnement et sur leurs liens				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Identifier les bonnes pratiques et les axes d'amélioration</i>				
1.1.1.	Nb d'outils diffusés	A définir	7	
1.1.2.	Nb de parcours pédagogiques réalisés	0	+ 1	2
1.1.3.	Nb de guides réalisés	1	+ 1	3
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Contribuer à la formalisation des connaissances sur le « One Welfare »</i>				
1.2.1.	Nb d'articles rédigés	2	+ 4 BE'ACTU + 2 DP confs + 4 retombées presse	10
1.2.2.	Nb de travaux suivis sur la RHA	A définir	+ 1	
Objectif stratégique 2 : Valoriser les travaux collectifs en œuvrant à la plus large diffusion de chaque expertise				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : Eclairer les décisions publiques et réglementaires grâce à l'expertise terrain des coopératives</i>				
2.1.1.	Coordination OPA auprès de la DGAL	1 (diag Plan de relance)	+ 2	3
2.1.2.	Travaux suivis avec le MAA	2 (caudectomie, transport)	Selon actualité	Selon actualité
<i>Objectif opérationnel 2.2 : Diffuser cette expertise dans le réseau des coopératives et auprès des parties prenantes externes</i>				
2.2.1.	Nb de conférences, webinaires etc.	3 (webinaire)	+ 2	15
2.2.2.	Lycées contactés	1 (Rambouillet)	Travail à reprendre : 100	200
Objectif stratégique 3 : Entretenir une dynamique de réseau autour du « One Welfare »				
<i>Objectif opérationnel 3.1 : Animer un réseau dédié au bien-être des animaux, des personnes et de l'environnement</i>				
3.1.1.	Nb de GT BEA LCA	7 à 10/an	Stable	Stable
3.1.2.	Nb de veilles	2/mois (sauf été et Noël)	Stable	Stable
<i>Objectif opérationnel 3.2 : Participer à des réseaux externes pour le bien-être des animaux et des acteurs</i>				
3.2.1.	Nombre de sentinelles	A définir	A définir	
3.2.2.	Travaux avec le RMT One Welfare	1 (colloque d'ouverture)	3	3

AE5 Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des coopératives agricoles et agroalimentaires

Chef de projet Benjamin Perdreau, La Coopération Agricole, Directeur adjoint en charge de la RSE, bperdreau@lacoopagri.coop, 06 43 55 71 47

Rappel de la finalité
 → Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE des coopératives agricoles et agroalimentaires.
 → Permettre aux coopératives d’appréhender les différents enjeux de la RSE s’articulant autour des 3 piliers du développement durable : économie, social et environnemental et ainsi de répondre à ces attentes.
 → Pour convaincre les coopératives d’adopter ces démarches, construire un argumentaire mettant en avant les leviers d’une démarche RSE

Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023
 La première participation de La Coopération Agricole au salon des Maires et des Collectivités a été l’occasion de mettre en avant le lien entre Territoires et Alimentation via une publication regroupant les bonnes pratiques des coopératives s’inscrivant dans des politiques territorialisées d’alimentation. Ce premier jalon confirme la nécessité de travailler à la place des coopératives dans ces réflexions territoriales sur l’alimentation.

Indicateurs de résultats

Renseigner la valeur cible pour l’exercice concerné

N° Os	Dénomination de l’indicateur	Intérêt de l’indicateur	Source de la donnée	Valeur 2021	Valeur cible 2023	Valeur cible 2027
1. 1	Nombre de coopératives ayant réalisé l’évaluation de leur impact socio-économique sur leur territoire	Identifier un des leviers pour convaincre les coopératives de l’intérêt de la RSE	Vertigo Lab	10	20	100
2. 1	Nombre de coopératives labellisées RSE	Permettre de mettre en avant la dynamique coopérative sur la RSE	AFNOR Certification	5	15	50
2. 2	Nombre de coopératives publiant un rapport RSE	Valoriser la communication extra-financière des coopératives	Sites internet	31	35	75
3. 1	Nombre de solutions coopératives recensées	Valoriser les actions engagées par les coopératives	Site des Solutions Coopératives	268	400	750

Productions prévues / livrables

Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri
Données de l’impact socio-économique des coopératives agricoles sur l’ensemble du territoire	Coopératives et toutes parties prenantes de la chaîne alimentaire	Oui
Guide des parties prenantes et formations	Tout public concerné par la RSE	Oui

	Infographie MOOC : les chiffres clés de la saison 5	Réseaux de l'enseignement et de la RSE	Oui
	Note de décryptage de la nouvelle directive européenne CSRD ; webinaire organisé avec l'ANR	Permet d'identifier les signaux faibles sur le sujet RSE	Oui
	Observatoire : coop et RSE (1 ^{ère} année)	Coopératives et parties prenantes	Oui
	Infographie issue de l'étude CREDOC sur les tendances de consommation et le lien à la RSE	Coopératives	Oui
	Argumentaire sur les PAT	Coopératives	Oui
	Site des Solutions Coopératives lci	Tout public	Oui (lien)
	Note de décryptage de l'affichage environnemental	Coop et acteurs de la chaîne alimentaire	Oui
Réalisateurs	Pas de différence avec le pluriannuel		
Partenaires	Pas de différence avec le pluriannuel		
Modalités de pilotage	Pas de différence avec le pluriannuel		

Moyens consacrés à l'action en 2023

Moyens humains	3,81 ETP LCA; poste RSE; 0,51 AGRI CONFIANCE; GUEPIN Marion; 0,37 LCA OUEST; RAVELOJAONA Julie; 0,36 LCA OCCITANIE; CHERDO Eric; 0,29 LCA; BLAISE Nathalie; 0,28 AGRI CONFIANCE; DANES Marion; 0,28 LCA GRAND EST; DAUVIN Mathilde; 0,21 LCA ARA; Consultant RSE; 0,2 LCA NOUVELLE AQUITAINE; LEVEQUE L.; 0,19 LCA HAUTS DE France; FOUILHAC Margot; 0,15 LCA; BERTHIE Lenna; 0,15	LCA SUD; BLANC Aurélien; 0,15 LCA SUD; COSTA Stéphanie; 0,13 LCA NOUVELLE AQUITAINE; BENEVELLI F.; 0,12 LCA CENTRE; VAURS Christophe; 0,1 LCA NOUVELLE AQUITAINE; DUPARC A.; 0,1 FELCOOP; DUCOURNEAU Caroline; 0,07 LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,05 LCA; Recrutement Développement Junior; 0,05 LCA CORSE; LORENZI Mélanie; 0,05
Moyens financiers	Coût total = 365,5 k€ Montant des crédits CASDAR demandés = 290,6 k€ Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement	

Contenu prévisionnel du projet	Acquis/Tâche achevée en...	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
Objectif stratégique 1 « Identifier les leviers pour convaincre les coopératives de l'intérêt de la RSE				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Démontrer l'avantage compétitif de la RSE pour les coopératives</i>				
Tâche 1.1.1 : Réaliser une étude sur le rôle de la RSE dans la compétitivité des coopératives		Une des principales questions posées lors d'échanges avec les coopératives sur le sujet de la RSE est le retour sur investissement d'une telle démarche. Des travaux de France Stratégie ont permis d'établir une corrélation entre les entreprises les plus avancées en RSE et un gain de compétitivité de l'ordre de 13%. Une telle démarche pourrait être intéressante à investiguer au niveau coopératif pour identifier si une telle corrélation est bien présente. Cette étude se fera via le croisement de données issues du HCCA (Haut conseil de la coopération agricole) et la maturité RSE des coopératives. Un échantillon sera déterminé au préalable pour s'assurer de la représentativité des données.	Pas d'écart	Toutes les ressources seront mises à disposition. Une communication dédiée sera également prévue sur ce sujet très suivi par les parties prenantes (coopératives, ministère...).
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Assurer via la RSE de meilleures conditions financières</i>				
Tâche 1.2.1 : Développer des nouvelles sources de financement	Des discussions se sont tenues avec Miimosa pour définir un projet de financement participatif pour les coopératives. Webinaire organisé sur le financement des filières biologiques.	Les transitions dans le secteur alimentaire présentent un coût de financement non négligeable : 9Md€, selon une estimation réalisée par La Coopération Agricole, soit six fois plus que les investissements actuellement réalisés. Pour accompagner les coopératives dans le financement des transitions, La Coopération Agricole souhaite mettre à disposition de nouvelles sources de financement.	Pas d'écart	Note sur les dispositifs de financement liés à la RSE. Lancement de la plateforme de financement participatif
Tâche 1.2.2 : Accompagner les coopératives dans le déploiement de la taxonomie durable européenne	Un suivi régulier est effectué des avancées du texte. Candidature auprès de la commission pour être expert sur ce texte	Ce nouveau règlement européen fléchera les investissements vers des activités jugées comme étant durables. Pour que les coopératives et leurs adhérents puissent bénéficier de ces sources d'investissement, La Coopération Agricole souhaite les accompagner dans le déploiement et la valorisation de ce cadre de référence.	Pas d'écart Cette action est liée à la publication de l'acte délégué consacré aux secteurs agricoles et agro-alimentaires. Celui-ci est repoussé mois après mois.	Note de décryptage de la taxonomie durable.
Tâche 1.2.3. : Poursuivre les travaux visant à quantifier les impacts socio-économiques des	Une opération collective est lancée en Occitanie. Des travaux sont en cours au niveau national pour disposer de ces	Des premiers travaux ont été finalisés en Nouvelle Aquitaine en 2021, pour mesurer l'impact socio-économique des coopératives sur le territoire, avec l'appui du cabinet Vertigo Lab et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Des résultats très positifs ont été obtenus et La Coopération Agricole souhaite dupliquer cette approche	Pas d'écart	Données de l'impact socio-économique des coopératives agricoles sur l'ensemble du territoire

coopératives sur les territoires	données. Des discussions sont en cours en région Sud PACA.	dans les différentes régions. Ce projet permettra à chaque coopérative de disposer de données et de mieux appréhender cet axe de la RSE, spécifique des coopératives agricoles.		
Objectif stratégique 2 « Accompagner les coopératives dans leurs démarches RSE »				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : S'appuyer sur le panel d'outils pour répondre aux différentes attentes des coopératives</i>				
Tâche 2.1.1 : Diffusion et enrichissement de la boîte à outil « parcours RSE »		Finalisation du guide des parties prenantes initié en 2021 et mise en page pour diffusion large au sein des coopératives. Différents livrables seront issus de ce projet : -le guide parties prenantes permettant de familiariser les coopératives avec le concept de parties prenantes et de dialogue avec ces dernières. -Les outils permettant de structurer ce dialogue : cartographie des parties prenantes, analyse de risques... -Atelier sur le sujet des parties prenantes à animer en région -Formation pour accompagner les coopératives dans cette pratique fondamentale de la RSE. 5 ^{ème} saison du MOOC RSE : Rassemblant plus de 20 000 personnes au cours des quatre premières années, le MOOC RSE & Agroalimentaire organisé avec Agreenium, Bordeaux Sciences Agro, l'Institut Agro et AFDI connaîtra une cinquième saison avec certains ajustements par rapport à la saison précédente. Volonté de développer un outil d'accompagnement pour les TPE / PME qui souhaitent s'engager dans des démarches RSE.	Il s'agit d'un report de 2021 non finalisé en 2022. Ce guide viendra nourrir la boîte à outils RSE mise à disposition par La Coopération Agricole. Toujours pas de finalisation du guide des parties prenantes. Près de 6000 participants à la 5 ^{ème} saison du MOOC RSE.	Guide des parties prenantes et formations afférentes Toutes les ressources pédagogiques du MOOC sont mises à disposition sur FUN MOOC ainsi que sur l'outil d'Agreenium « Agriculture à la page ». Plusieurs conférences sont réalisées dans le cadre de ce MOOC. Une infographie est également réalisée à la fin pour mettre en exergue les indicateurs de cette saison.
Tâche 2.1.2 : Développement de la démarche Agriconfiance	Séminaire stratégique Agri Confiance voulant rapprocher la démarche des démarches RSE des coopératives.	Cette boîte à outils comporte également la démarche Agri Confiance qui rassemble aujourd'hui plus de 20 000 coopérateurs et plus de 40 coopératives. Ce label, reconnu au niveau 2 de la certification environnementale des exploitations, est une démarche qualité globale qui prend en compte l'ensemble de la chaîne de production et évalue la qualité, l'environnement et la RSE. C'est un des labels de l'agroécologie qui regroupe plus de 20000 adhérents.	Pas d'écart	
Tâche 2.1.3. : Aider les coopératives à appréhender la directive CSRD	Suivi régulier de l'évolution du texte. Participation en tant qu'expert auprès de l'EFRAG.	Les coopératives sont de plus en plus sollicitées dans la transmission des données extra financières. Un accompagnement sera proposé aux coopératives pour appréhender au mieux la nouvelle directive CSRD (Corporate Social Responsibility Declaration).	Pas d'écart	Note de décryptage de la nouvelle directive européenne. Webinaire courant mars sur la CSRD avec l'ANR.
Tâche 2.1.4. : Observatoire des enjeux RSE des entreprises	Des discussions se sont tenues avec une start-up pour extraire les données issues des DPEF	Publication en 2023 du premier observatoire RSE des coopératives. Travaux menés sur le stage DPEF de 2021 pour valoriser les résultats qui seront présentés début 2023 au cours d'un webinaire sur la CSRD.	Pas d'écart	Observatoire RSE des coops

Objectif stratégique 3 « Répondre aux attentes des parties prenantes, consommateurs notamment »

Objectif opérationnel 3.1 : Identifier et mieux comprendre les attentes des consommateurs et autres parties prenantes

Tâche 3.1.1 : Veille portant sur les attentes des consommateurs		La RSE est un mode de pensée permettant d'avoir une vision à 360° des différents enjeux d'une entreprise. En analysant la veille réalisée au sein de LCA et en la partageant aux coopératives, cela permet d'avoir un suivi des sujets qui prennent de l'ampleur et ainsi d'identifier les signaux faibles et d'anticiper des plans d'actions sur de nouveaux sujets.	Action non mise en place en 2022, qu'il convient de lancer en 2023	Analyse de la veille envoyée aux coopératives.
Tâche 3.1.2 : Analyse et diffusion d'étude sur les attentes consommateurs	Discussion en cours pour envisager une seconde étude en 2023	Une première étude a été menée en 2021 par le CREDOC et présente des spécificités pour les produits coopératifs en lien avec la RSE (financements propres LCA). Des travaux seront menés pour valoriser et communiquer sur ces spécificités.	La nouvelle itération de cette étude sera disponible dès 2023 et les résultats seront diffusés.	Réalisation de l'étude et Webinaire de présentation
Tâche 3.1.3 : Identification d'associations de consommateurs et travaux en commun à définir	Nombreuses actions menées en région sur le sujet	Identification des acteurs structurés positionnés sur l'alimentation territorialisée. Prises de contact pour envisager des travaux conjoints. Sont pressentis : CRESS, Familles de France... Participation à des projets collectifs structurants pour des filières durables et responsables et en tirer des enseignements pour la compréhension des attentes des consommateurs.		Argumentaire sur les PAT pour inciter les coopératives à s'engager et aux collectivités à penser aux coops. Recensement des magasins de coops. Participation d'une association de consommateurs au comité des parties prenantes.

Objectif opérationnel 3.2 : Développer et promouvoir les filières durables

Tâche 3.2.1 : Assurer la vie du site des Solutions Coopératives	Complétion du site avec les derniers Thémas : trophées des solutions, carbone, conseil...	Identification de bonnes pratiques de coopératives et mise en ligne sur le site de La Coopération Agricole. L'identification se fait soit dans le cadre des travaux du programme de développement, soit à la demande de coopératives qui désirent mettre leur solution en ligne, soit par l'intermédiaire des travaux du service de communication de LCA.		Site des Solutions Coopératives https://solutions.lacooperationagricole.coop/
Tâche 3.2.2 : Travaux sur l'affichage d'informations aux consommateurs	Participation au comité des partenaires de l'affichage environnemental Participation aux réflexions sur le cadre de durabilité des systèmes alimentaires. Consultation sur la révision du règlement INCO	Participation aux différents travaux en cours sur les multiples travaux d'affichage pour fournir plus de transparence aux consommateurs : environnement, rémunéra-score, origine, nutrition... Participation aux travaux des ministères organisés pour définir la méthode et la modalité de l'affichage environnemental durant l'année 2022. Cette participation active à ces travaux permettra d'anticiper cette obligation qui entrera en vigueur en 2023 et d'accompagner les coopératives dans le déploiement d'un tel dispositif.		Note de décryptage de l'affichage environnemental Accompagnement sur la nouvelle version du règlement INCO Accompagnement sur le décret QCE (Décret n° 2022-748 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets)

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
Objectif stratégique 1 « Identifier les leviers pour convaincre les coopératives de l'intérêt de la RSE				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Démontrer l'avantage compétitif de la RSE pour les coopératives</i>				
1.1.1.	Réalisation de l'étude sur l'impact économique de la RSE	0	1	5
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Assurer via la RSE de meilleures conditions financières</i>				
1.2.1.	Réalisation d'une sur les modes de financement liés à la RSE	0	1	2
1.2.2.	Pourcentage de coopératives qui publient les indicateurs « Taxonomie » dans leurs rapports RSE	0	0	80
1.2.3.	Nombre de régions ayant déployé l'outil d'impact socio-économique	1	3 (+ National et Occitanie)	8
Objectif stratégique 2 « Accompagner les coopératives dans leurs démarches RSE »				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : S'appuyer sur le panel d'outils pour répondre aux différentes attentes des coopératives</i>				
2.1.1.	Proposer un outil de diagnostic RSE de première approche en ligne	0	1 (volonté de développer un outil pour TPE/PME)	1
2.1.2.	Nombre de coopératives engagées dans la démarche Agri Confiance	34	45	60
2.1.3.	Publication du guide sur la CSRD	0	0	1
2.1.4.	Publication d'une infographie sur les enjeux RSE des coopératives	0	1	4
Objectif stratégique 3 « Répondre aux attentes des parties prenantes, consommateurs notamment »				
<i>Objectif opérationnel 3.1 : Identifier et mieux comprendre les attentes des consommateurs et autres parties prenantes</i>				
3.1.1.	Réalisation d'une fiche de veille annuelle	1/an		1/an
3.1.2.	Réalisation d'études sur les produits coopératifs	1	2	3
3.1.3.	Nombre d'actions conduites avec des associations de consommateurs	0	1	5
<i>Objectif opérationnel 3.2 : Développer et promouvoir les filières durables</i>				
3.2.1.	Nombre de solutions coopératives sur le site des Solutions	268	500	700
3.2.2.	Développer un outil facilitant l'affichage environnemental	0	1	1

AE 6
Contribuer aux objectifs de développement de l'Agriculture Biologique pour des filières durables

Chef de projet Bastien Fitoussi, La Coopération Agricole, responsable Filières Biologiques, bfitoussi@lacoopagri.coop / 06 42 00 63 41

Rappel de la finalité

- Contribuer et participer pleinement à la réussite du développement de l'AB à hauteur de 18% de la SAU bio en 2027 (objectif fixé dans le PSN et partagé par les acteurs français).
- Cette forte ambition au niveau des surfaces doit s'accompagner de structuration de filières pérennes tant au niveau de la rémunération des producteurs que du maintien de la dynamique de consommation.

Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023

Après de nombreuses années de croissance à 2 chiffres, la bio marque le pas et certaines filières se trouvent confrontées à de lourdes difficultés économiques. La baisse des ventes dans les différents circuits de distribution engendre un engorgement de l'offre et l'impérieuse nécessité de travailler à des actions de résilience. L'enjeu est de préserver le potentiel de production en pérennisant les structures engagées en Bio pour assurer l'avenir de la filière.

N° Os	Dénomination de l'indicateur	Intérêt de l'indicateur	Source de la donnée	Valeur 2021	Valeur cible 2023	Valeur cible 2027
				1.	Nb de coops certifiées Bio	Mesurer l'implication des coopératives sur les filières Bio
2.	Nombre de contributions impactantes	Mesurer la capacité des coopératives à apporter leur expertise sur les filières bio	Enquêtes, études menées, notes de positions, propositions portées, participations aux événements	40	50	80
3.	Nombre de projets accompagnés (projets collectifs de coopératives, partenariats aval)	Mesurer le niveau d'engagement des coopératives sur la structuration des filières	Réseau LCA	10	15	30

Productions prévues / livrables	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri
	Flash Bio	Coopératives	Non pertinent
	Fiches « leviers financement bio »	Tous les acteurs filières Bio	Non (document interne)
	Dossier de presse et infographie enquête économique Bio en coop	Coopératives	Oui
	Synthèse enquête CEREOPA « autonomie protéique en alimentation animale BIO »	Coopératives	Oui

Réalisateurs	Cf. programme pluriannuel
Partenaires	Cf. programme pluriannuel
Modalités de pilotage	Cf. programme pluriannuel

Moyens consacrés à l'action en 2023

Moyens humains	<p>2,6 ETP</p> <p>LCA; FITOUSSI Bastien; 0,38 LCA NOUVELLE AQUITAINE; DUPARC A.; 0,37 LCA OUEST; JULLIEN Thomas; 0,36 LCA ARA; RIVATON Diane; 0,34 LCA OCCITANIE; SANLAVILLE Marianne; 0,24 LCA CENTRE; VAURS Christophe; 0,19 LCA OCCITANIE; ANTOLIN Delphine; 0,15 LCA SUD; COSTA Stéphanie; 0,14 LCA HAUTS DE France; FOUILHAC Margot; 0,1 FELCOOP; VANDEMOORTELE Jean-Luc; 0,07 PPAM; PHILIPPINI Guillaume; 0,06 LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,05 LCA; Recrutement Développement Junior; 0,05 LCA CORSE; LORENZI Mélanie; 0,05 LCA; GIRARD Camille; 0,05</p>
Moyens financiers	<p>Coût total = 251,9 k€ Montant des crédits CASDAR = 200,3 k€ Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement</p>

Contenu prévisionnel du projet	Acquis/Tâche achevée en...	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
Objectif stratégique 1 : 1. Accompagner les coopératives dans leurs engagements en Bio				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Proposer un panel de ressources et de compétences permettant de répondre aux besoins des coopératives</i>				
Tâche 1.1.1 : Conseiller les coopératives		Appui au montage de projets Bio des coopératives et accompagnement de leurs activités Bio		
Tâche 1.1.2 : Diffuser de l'information (veille, notes...)	Newsletter bimensuelle appréciée compilant les actualités bio des filières et des coopératives.	Poursuite de la diffusion régulière des actualités et réalisation de fiches de synthèse sur les évolutions du secteur (marché, réglementation). Nouveauté 2023 : flash trimestrielle sur les événements importants, les travaux en cours et les actualités régionales à destination du réseau LCA.		Document de 4p. « Flash Bio »
Tâche 1.1.3 : Mettre en place des formations		Journée de Formation « Stockage GC Bio – RDV qualité » en partenariat avec Solutions+ pour permettre aux coopératives de monter en compétences afin de mieux maîtriser le travail des grains Bio en silos pour répondre aux enjeux mycotoxines, insectes, allergènes...		
Tâche 1.1.4 : Mobiliser les leviers de financements pour réaliser les investissements nécessaires	Echanges avec différents financeurs en 2022 pour la réalisation d'un webinaire dédié aux fonds pour les projets Bio	Participation aux travaux sur les évolutions des critères du fonds Avenir Bio afin d'élargir le champ des projets finançables en incluant des actions de réorganisation des filières afin de maintenir le potentiel de production. Veille sur les nombreux dispositifs existant et nouveaux aux échelles nationales, régionales et de filières.		MAJ de la fiche sur les leviers de financements Bio
Tâche 1.1.5 : Favoriser la gouvernance bio		Prévu en 2024		
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Favoriser, capitaliser et valoriser les dynamiques collectives</i>				
Tâche 1.2.1 : Organiser les Commission & GT Bio LCA	Après des alternances de commissions Bio en Visio ou en physique, expérience en oct. d'une session mixte satisfaisante, à reconduire en 2023	Poursuite de l'organisation des commissions Bio LCA et MAJ des membres des GT par filières de production pour renouveler les participants en accroissant l'expertise. 3 commissions plénière en physique ou Visio avec des focus sur des sujets d'actualité		Compte rendu de réunion

Tâche 1.2.2 : Participer aux salons Bio		Tech & Bio 2023 (20-21 sept. Drôme) : partenaire technique pour le temps fort Filières et animation du stand LCA	Difficultés de réussir à s'associer à l'organisation, des événements Bio malgré nos sollicitations	Conférence de presse sur les résultats de l'enquête éco
Objectif stratégique 2 : Apporter l'expertise des coops pour contribuer à relever les défis économiques et réglementaires du secteur				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : S'inscrire dans l'écosystème des réseaux au plan régional, national et européen</i>				
Tâche 2.1.1 : S'impliquer dans les travaux des groupes Bio des interprofessions, administrations, organisations...	Nouvelle mandature CNAB débutée en 2022 avec une nouvelle organisation et de nouveaux experts pour LCA	Implication dans les travaux de l'INAO, des interprofessions et des interbios. Participation à l'élaboration des Plans Ambition Bio 2027 en régions et au national		
<i>Objectif opérationnel 2.2 : Suivre et analyser certaines productions</i>				
Tâche 2.2.1 : Réaliser des enquêtes sur les filières de production (GC et autres filières à mettre en place)		Poursuite des enquêtes GC Bio Réalisation d'enquêtes conjoncture par filière (selon besoin) Relancer pour aboutir à obtenir des chiffres pour le Porc Bio Notes semestrielles sur la nutrition animale Bio	Retard de l'enquête porc bio suite au manque de réactivité de l'interpro et du gestionnaire de la base. Du coup pas pu réaliser la synthèse annuelle des enquêtes LCA.	
Tâche 2.2.2. Engager un chantier sur les chiffres clés afin de mieux appréhender les activités bio des coopératives	Premières réflexions enclenchées en 2022 sur l'enquête à mener et point sur celle menée en 2017	Conception, réalisation et valorisation d'une enquête économique Coops&Bio (avec l'appui d'un stagiaire) pour disposer de données sur la part du bio au sein des coopératives et ses perspectives.		Fiche de synthèse avec infographies, conférence de presse à Tech & Bio

Objectif stratégique 3 : Conserver la valeur des produits Bio et la juste rémunération des agriculteurs

Objectif opérationnel 3.1 : Relier les coopératives et les transformateurs / distributeurs pour des relations long terme

Tâche 3.1.1 : Partager les enjeux avec l'aval pouvant aller jusqu'au partenariat		Poursuite des échanges avec les opérateurs / distributeurs afin de promouvoir l'offre coopérative Bio française en faveur de la souveraineté alimentaire et répondant aux objectifs d'EGALIM	Nombreux RDV et échanges sur l'AB avec les partenaires mais sans aboutir à un partenariat suite à un manque d'intérêt (sujet non prioritaire pour eux) et à des renouvellements d'effectifs	
Tâche 3.1.2 : Encourager la contractualisation et les engagements pluriannuels		Etat des lieux des initiatives en régions et des particularités en filières Bio (contrats tripartites, pluri annuels, commerce équitable, sécurisation des conversions...).		

Objectif opérationnel 3.2 : Relocaliser les filières de production et de transformation pour la souveraineté alimentaire

Tâche 3.3.1 : Déployer les initiatives en faveur de l'autonomie protéique	Cf. case d'à côté pour la réalisation 2022	Concernant l'étude « autonomie protéique en alimentation animale » menée avec le Céréopa, suite à la finalisation de la 1 ^{ère} phase en 2022 démontrant une autonomie encore faible sur le soja, la 2 nd e phase à conduire portera sur les dimensions qualitatives en enquêtant les FAB (fabricants d'aliments du bétail) sur les facteurs décisionnels des formulations dans ce contexte contraint.		Fiche de synthèse et webinaire au besoin
Tâche 3.3.2 : Initier de nouvelles filières		<i>Prévu en 2024</i>		
Tâche 3.3.3 : Appuyer les projets collectifs de filières		Favoriser et accompagner les projets collectifs, en particulier dans le contexte difficile actuel nécessitant de mutualiser les moyens		

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
Objectif stratégique 1 : 1. Accompagner les coopératives dans leurs engagements en Bio				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Proposer un panel de ressources et de compétences permettant de répondre aux besoins des coopératives</i>				
1.1.1.	Nb de coopératives destinataires des informations	200	350	500
1.1.2.	Nombre de newsletters (NL), articles, et notes diffusées	20 NL & 2 notes	30 NL, 3 flashes, 2 notes	40 newsletters & 2 notes
1.1.3.	Nombre de formations proposées (organisées ou relayées)	1 organisée	5	10
1.1.4.	Nombre de pistes de fonds identifiées	3	6	10
1.1.5.				
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Favoriser, capitaliser et valoriser les dynamiques collectives</i>				
1.2.1.	Nb de commissions & GT Bio organisés par LCA + évolution de la participation	10	15	20
1.2.2.	Nombre de salons et événements bio auxquels participe LCA	3	4	10
Objectif stratégique 2 : Apporter l'expertise des coops pour contribuer à relever les défis économiques et réglementaires du secteur				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : S'inscrire dans l'écosystème des réseaux au plan régional, national et européen</i>				
2.1.1.	Nombre de réunions bio régionales, nationales et européennes auxquelles participent le réseau LCA et les coops	50	60	70
<i>Objectif opérationnel 2.2 : Suivre et analyser certaines productions</i>				
2.2.1.	Nombre d'enquêtes menées sur les productions bio	3	6	10
2.2.2.	Nombre d'enquêtes Bio à LCA	1	3	5
Objectif stratégique 3 : Conserver la valeur des produits Bio et la juste rémunération des agriculteurs				
<i>Objectif opérationnel 3.1 : Relier les coopératives et les transformateurs / distributeurs pour des relations long-terme</i>				
3.1.1.	Nombre d'échanges avec l'aval		5	
3.1.2.	Nombre d'accompagnements sur la contractualisation	NC	5	10
<i>Objectif opérationnel 3.3 : Relocaliser les filières de production et de transformation pour la souveraineté alimentaire</i>				
3.3.1.	Nombre d'études /notes réalisées sur le sujet de l'autonomie protéique ou nb coops accompagnées	3	5	10
3.3.2.	Nombre de filières émergentes identifiées	0	NC	10
3.3.3.	Nombre de projets de filières accompagnés (ex : Avenir Bio)	20	20	30

AE7 Gouvernance du programme

Chef de projet : Françoise Ledos, La Coopération Agricole, responsable développement, - fledos@lacoopagri.coop / 06 14 80 47 99

Rappel de la finalité

→ Assurer la gouvernance du programme en faisant le lien avec le PNDAR et la Vision 2030 LCA.
 → Faire vivre les instances de gouvernance du développement afin d'assurer :

- la capacité à être en anticipation des enjeux grâce notamment à l'ouverture aux parties prenantes.
- la capacité à prouver les effets de notre action, dans le cadre du programme et en lien avec les ambitions de Vision 2030
- la dimension « programme » et non juxtaposition d'actions.
- une bonne qualité de nos livrables et leur légitimité à être largement diffusés.

Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023

Coordination à assurer avec la démarche Vision 2030, notamment en termes d'administration de la preuve (indicateurs).
 Mise en place du comité des parties prenantes qui va travailler sur des sujets en lien avec le programme.

Indicateurs de résultats	N° Os	Dénomination de l'indicateur	Rappel valeur 2021	Valeur cible 2023	Valeur cible 2027
	1	Nombre de partenariats structurants	1 (DGER)	2 : signature convention DGER, ACTA	4
	2	Consolidation des téléchargements de nos livrables sur les sites Internet	100/livable	300/livable	750/livable
	3	Inflexions produites grâce aux avis du CSE	2	1	2

Productions prévues / livrables	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri Oui/Non
	Livret d'accueil réalisateur CASDAR	Réalisateur du programme de développement LCA	Oui
	Tableau d'indicateurs consolidés programme de dévt / Vision 2030	Interne réseau avant d'organiser sa diffusion au public	Non pertinent à ce stade (prévu ultérieurement)
	Appui aux chefs de projet et à la direction dans l'élaboration d'accords cadre de partenariat : convention DGER	Réseau coopératif et partenaires.	Oui
	Projets lauréats à des appels à projet		Non pertinent
	Trame d'infographie commune aux différents travaux	Réalisateurs du programme	Au travers des publications des actions

	Tableau indicateurs montrant la diffusion des travaux (nombre de téléchargements, tweets, post sur LinkedIn...)	Réalisateurs du programme	Non pertinent
Réalisateurs	Idem pluriannuel		
Partenaires	Idem pluriannuel		
Modalités de pilotage	Idem pluriannuel		

Moyens consacrés à l'action en 2023 (année concernée)

Moyens humains	0,8 ETP LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,44 LCA; Recrutement Développement Junior; 0,2 LCA; LEDOS Françoise; 0,14 LCA; CASTET Régine; 0,02
Moyens financiers	Coût total = 118,4 k€ Montant des crédits CASDAR demandés = 94,1 k€ Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement

Contenu prévisionnel du projet	Acquis/Tâche achevée en...	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification des écarts pluriannuel / annuel	Exemples de production
Objectif stratégique 1 « Renforcer le mode projet et la dimension programme »				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Assurer les liens entre actions du programme et avec Vision 2030, en contribuant au partage d'informations</i>				
Tâche 1.1.1 : mettre en place et faire vivre un outil de partage du contenu et de la vie des actions et du programme	Livret d'accueil finalisé fin 2022	Le livret d'accueil finalisé, il s'agira de mettre en place et d'éprouver sa capacité à l'atteinte de l'objectif d'une intégration de tout nouveau développeur dans le dispositif. Nous envisageons pour cela la réalisation de webinaires à destination de l'ensemble des développeurs à intervalle régulier (2 fois par an en 2023). Le premier webinaire sera enregistré de façon à pouvoir être diffusé « en différé »		Support du webinaire
Tâche 1.1.2 : informer les CdP et les réalisateurs sur les suites de la démarche Vision 2030 et faire le lien avec le programme	Tableau d'indicateurs commun mis en place. Enrichissement réciproque en réunion avec les chefs de projet.	Poursuite des travaux de croisement entre les indicateurs de résultats identifiés dans le programme de développement et dans Vision 2030 pour enrichissement réciproque. Mise en place d'une première version d'un tableau d'indicateurs pertinents en termes de développement agricole		Publication en interne de la V1 du tableau d'indicateurs pertinents en termes de développement agricole
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Favoriser les partenariats structurants à l'échelle du programme</i>				
Tâche 1.2.1 : à partir des partenaires cités par les CdP, établir, avec la direction et la présidence, la liste des partenaires avec lesquels structurer les relations (simple adhésion, accord-cadre...)	Travaux conduits pour le renouvellement de la convention avec la DGER. Etude pour construire un dispositif avec l'ADEME	Cette action se tient en support des chefs de projet. Pour l'année 2023, nous viendrons en appui de l'action AE2 (validé en commission développement du 30/11/22) : pour la signature du renouvellement de la convention avec la DGER (SIA 2023) ; pour conforter les travaux avec l'ACTA pour diffuser des travaux de R&D des instituts techniques. Nous capitaliserons ainsi sur le travail qui sera réalisé avec le projet SYPPRE pour l'étendre à d'autres sujets. Pour 2024, une formalisation d'un accord de partenariat pourrait être envisagée.		
Tâche 1.2.2 : mettre en œuvre les conclusions de la tâche 121		En s'appuyant sur les travaux SYPPRE, envisager avec l'ACTA les possibilités d'élargissement et éventuellement de signature d'un accord de partenariat.		A envisager pour 2024
Tâche 1.2.3 : identifier et valoriser les fruits des partenariats établis (coordination des résultats obtenus par les CdP)	Note mettant en avant l'ensemble des partenariats listés dans le programme pluriannuel. Partenariats engagés dans le cadre de l'appel à projet inter-ONVAR et le projet RENUER	Cf. bilan convention DGER 2019-2022. Faire le point sur les nombreux partenariats cités dans les fiches actions, pour établir les modalités d'une meilleure valorisation et reconnaissance. Travailler aux partenariats avec les ONVAR dans le cadre de l'appel à projet inter-ONVAR si celui-ci est reconduit		Projets issus des différents appels à projet

Objectif stratégique 2 « Diffuser et valoriser le travail effectué dans le cadre du programme »				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : Disposer d'une stratégie éditoriale à la fois écrite et numérique/audio-visuelle</i>				
Tâche 2.1.1 : évaluer la cartographie actuelle de nos publications (enquête interne)	Une réunion non conclusive s'est tenue avec le service communication et l'enquête interne n'a pas été conduite	Report de l'action prévue en 2022 : bilan de nos publications prévu avec le service communication et en séminaire chefs de projet. Réflexion pour structurer une stratégie audio-visuelle à l'instar de la stratégie de publication écrite (recommandation du CSE). Projet de publier une infographie en support de communication de tous nos livrables (Théma, Cahiers, Guides, enquêtes, MOOC)	Action ayant pris du retard (notamment du fait du démarrage tardif du programme 2022 qui a nécessité plusieurs allers-retours avec le ministère et de la construction des dossiers pour les appels à projet inter-Onvar)	Trame d'infographie commune à l'ensemble des livrables et début de déclinaison pour les productions de l'année.
Tâche 2.1.2 : publier un calendrier prévisionnel des productions (doc interne)	Dispositif permettant à tout moment d'avoir une visibilité des travaux en cours et de leur date de publication a été mis en place	Le dispositif en place doit être en permanence mis à jour (fait à chaque réunion de chefs de projet)		
<i>Objectif opérationnel 2.2 : Organiser les dispositifs permettant d'amplifier la diffusion (lien avec le service communication notamment)</i>				
Tâche 2.2.1 : Animer une réunion mensuelle CdP – service communication	Dispositif reconduit selon les modalités 15-21 et fonctionnel dès 2022 pour la durée du programme	Chaque mois, animation d'une réunion permettant un échange sur les actions de communication / diffusion prévues par les chefs de projet. Echange avec la communication pour optimiser cette diffusion.		Tableau de bord sur Klaxoon reprenant les éléments d'échanges lors de ces réunions et consultable en permanence https://app.klaxoon.com/join/3T9K69T
Tâche 2.2.2 : Mettre en place des formations en lien avec le service communication		Fin de la formation à l'usage des réseaux sociaux (notion d'ambassadeurs). Bilan et construction d'un plan d'actions au 1 ^{er} trimestre 2023. Poursuite du déploiement de cette formation avec les développeurs via les chefs de projet. Mot clé sur le site Internet. Mise en place d'un #devagri (ou autre si ça existe)		Nombre de tweets, nombre de post sur LinkedIn et impact
Objectif stratégique 3 « Permettre le suivi et l'évaluation du programme »				
<i>Objectif opérationnel 3.1 : Disposer d'une batterie d'indicateurs et en assurer la diffusion annuellement</i>				
Tâche 3.1.1 : Mettre en place un tableau de bord technique et partagé avec les chefs de projet (dont suivi des résultats de Oo22)	Tableau de bord mis en place en relation avec celui de la démarche stratégique LCA : Vision 2030	Faire vivre ce tableau en le renseignant régulièrement, faire l'état des éventuelles difficultés rencontrées et suggestions d'amélioration.		

Tâche 3.1.2 : Faire un document communiquant de ce tableau de bord	Cf. Ci-dessus	A partir de la base d'un grand tableau complet, identification de quelques éléments clés pour une première publication 2023.		A terme (2023 ou 2024), rendre public un tableau d'indicateurs pertinents en termes de développement agricole (selon modèle infographie)
<i>Objectif opérationnel 3.2 : Assurer la vie du comité scientifique d'évaluation</i>				
Tâche 3.2.1 : Assurer le secrétariat des réunions annuelles du CSE, dont notamment évaluation ex-ante du prévisionnel annuel et production d'avis (avec FNCuma)	A date le nouveau président du CSE n'est pas encore identifié (problèmes de disponibilité des 2 personnes approchées)	Une à deux réunions en 2022. Assurer le renouvellement du CSE (le président ainsi que 2 personnes souhaitent arrêter leur mandat dans le courant de l'année 2022)		
Tâche 3.2.2 : Assurer le secrétariat du CSE lors des phases d'évaluation à mi-parcours et final		<i>Non concerné en 2023</i>		
<i>Objectif opérationnel 3.3 : Faire évoluer les dispositifs évaluatifs (ASIRPA ...)</i>				
Tâche 3.3.1 : Assurer le lien CSE / comité des parties prenantes LCA (interne)	Le président du CSE est officiellement membre du comité des parties prenantes depuis la mise en place de ce dernier en octobre 2022	Valoriser les avis du comité des parties prenantes dans le cadre du programme de développement et réciproquement.		Note interne dans un premier temps pour identifier l'influence des travaux du comité des parties prenantes sur nos propres travaux et réciproquement
Tâche 3.3.2 : contribuer aux travaux permettant d'évaluer et valoriser le dispositif Casdar (avec l'externe)		Suivi des travaux du ministère issus de l'étude ASIRPA, dont diffusion des résultats de cette étude à notre réseau. Réflexion en interne et avec le CSE pour identifier des sujets pouvant faire l'objet d'une étude portée par LCA, en relation avec les partenaires du développement impliqués. Choix d'un sujet pour envisager une réalisation en 2024 ou 2025 (selon disponibilité et en fonction de l'évaluation mi-parcours). Travaux de suivi transversal des thématiques prioritaires du PNDAR (cf. programme inscrit sur la ligne 776 du casdar) Contribution aux journées de restitution des travaux Casdar organisée par le GIS relance agronomique. Liens avec la plate-forme RD Agri		Journées de restitution des projets Casdar (partenariat au sein du GIS RA) Contribution aux publications CASDAR Diffusion de nos productions dans le cadre de notre bilan 2015-2021

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
Objectif stratégique 1 « Renforcer le mode projet et la dimension programme »				
<i>Objectif opérationnel 1.1 : Assurer les liens entre actions du programme et avec Vision 2030, en contribuant au partage d'informations</i>				
1.1.1	Nombre de personnes connectées à l'outil de partage	Non en place	20	80
1.1.2	Nombre de réunions ayant traité du sujet	3 dans l'année	2 par an	2 par an
<i>Objectif opérationnel 1.2 : Favoriser les partenariats structurants à l'échelle du programme</i>				
1.2.1	Cartographie des partenariats	Non existant	Priorisation	Outil d'origine + évolutions
1.2.2	Nombre d'adhésions et nombre de contrats cadres	Non mesuré	2 contrats cadres	5 adhésions 5 contrats cadres
1.2.3	Bilan des accords-cadres, ce qu'il en a découlé	Non en place	Bilan accord-cadre DGER 19-22	Tableau en place et actualisé
Objectif stratégique 2 « Diffuser et valoriser le travail effectué dans le cadre du programme »				
<i>Objectif opérationnel 2.1 : Disposer d'une stratégie éditoriale à la fois écrite et numérique/audio-visuelle</i>				
2.1.1	Résultat d'enquêtes	0	Construction démarche	1
2.1.2	Nombre de stagiaires formés	5	8	20
<i>Objectif opérationnel 2.2 : Organiser les dispositifs permettant d'amplifier la diffusion (lien avec le service communication notamment)</i>				
2.2.1	Nombre de réunions par an	10	10	10
2.2.2	Nombre de dispositifs de formation en lien avec le service communication	0	1 (formation ambassadeur)	
Objectif stratégique 3 « Permettre le suivi et l'évaluation du programme »				
<i>Objectif opérationnel 3.1 : Disposer d'une batterie d'indicateurs et en assurer la diffusion annuellement</i>				
3.1.1	Nombre d'indicateurs du tableau de bord	Non en place	12	12
3.1.2	Existence d'un document communicant	Non en place	Publication d'une v0	1
<i>Objectif opérationnel 3.2 : Assurer la vie du comité scientifique d'évaluation</i>				
3.2.1	Nombre de réunions du CSE	3	2	3
3.2.2	Existence du document évaluatif bilan produit par le CSE	1	Non pertinent en 23	1
<i>Objectif opérationnel 3.3 : Faire évoluer les dispositifs évaluatifs (ASIRPA ...)</i>				
3.3.1	Nombre de relations CSE – comité parties prenantes	Comité parties prenantes non en place	2/an	2/an
3.3.2	Nombre de livrables issus des travaux auxquels LCA a été associé	3	2	3/an

4- Éditions DARWIN et justificatifs à produire

4.1. Éditions DARWIN

1. Contribution des Actions Élémentaires du programme aux thèmes prioritaires du PNDAR

	Répartition (%)	ETP	coût (k€)	dont CASDAR (k€)
Action CLIMAT (001 - Atténuer le changement climatique (CLIMAT))				
Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des agriculteurs et de la compétitivité de l'agriculture française	30%	1,7	151,13	120,15
Lutter contre le changement climatique, en participant à en atténuer l'ampleur et en s'adaptant à ses effets, mieux protéger la biodiversité et préserver la qualité de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que substituer l'utilisation de matières	70%	3,97	352,63	280,35
Total action Climat	100%	5,67	503,76	400,5
Action : 002 - Promouvoir, Accompagner et Réussir le TAE dans les coops agricoles (PARTAGE)				
121 - 1- Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des agriculteurs et de la compétitivité de l'agriculture française	20%	1,08	103,21	82,05
122 - 2- Lutter contre le changement climatique, en participant à en atténuer l'ampleur et en s'adaptant à ses effets, mieux protéger la biodiversité et préserver la qualité de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que substituer l'utilisation de matières	60%	3,25	309,62	246,16
Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs sur l'accessibilité, la qualité et la traçabilité des aliments, le bien être animal et la préservation de l'environnement	20%	1,08	103,21	82,05
Total action PARTAGE	100%	5,41	516,03	410,26
Action : 003 - La coop, acteur du renouvellement des popul.agricoles sur le territoire (CARPAT)				
121 - 1- Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des agriculteurs et de la compétitivité de l'agriculture française	100%	2,24	273,19	217,2
Total action CARPAT	100%	2,24	273,19	217,2
Action : 004 - Structurer nos actions dans une logique One Health / One Welfare				
Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs sur l'accessibilité, la qualité et la traçabilité des aliments, le bien être animal et la préservation de l'environnement	100%	3,59	356,05	283,07
Total action OHOW	100%	3,59	356,05	283,07
Action : 005 - Répondre aux attentes des PP. dont les consommateurs, par les démarches RSE				
Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des agriculteurs et de la compétitivité de l'agriculture française	50%	1,91	182,75	145,29
Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs sur l'accessibilité, la qualité et la traçabilité des aliments, le bien être animal et la préservation de l'environnement	50%	1,91	182,75	145,29
Total action RSE	100%	3,81	365,5	290,58
Action : 006 - Contribuer aux objectifs de développement de l'AB pour des filières durables				
121 - 1- Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des agriculteurs et de la compétitivité de l'agriculture française	33%	0,86	83,13	66,09
122 - 2- Lutter contre le changement climatique, en participant à en atténuer l'ampleur et en s'adaptant à ses effets, mieux protéger la biodiversité et préserver la qualité de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que substituer l'utilisation de matières	33%	0,86	83,13	66,09
Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs sur l'accessibilité, la qualité et la traçabilité des aliments, le bien être animal et la préservation de l'environnement	34%	0,88	85,65	68,09
Total action BIO	100%	2,6	251,9	200,27
Action : 007 - Gouvernance du programme				
121 - 1- Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des agriculteurs et de la compétitivité de l'agriculture française	33%	0,26	39,07	31,06
122 - 2- Lutter contre le changement climatique, en participant à en atténuer l'ampleur et en s'adaptant à ses effets, mieux protéger la biodiversité et préserver la qualité de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que substituer l'utilisation de matières	33%	0,26	39,07	31,06
Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs sur l'accessibilité, la qualité et la traçabilité des aliments, le bien être animal et la préservation de l'environnement	34%	0,27	40,25	32
Total action GOUVERNANCE	100%	0,8	118,39	94,13
Ensemble du programme				
121 - 1- Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des agriculteurs et de la compétitivité de l'agriculture française		8,05	832,48	661,84
122 - 2- Lutter contre le changement climatique, en participant à en atténuer l'ampleur et en s'adaptant à ses effets, mieux protéger la biodiversité et préserver la qualité de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que substituer l'utilisation de matières		8,34	784,45	623,66
Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs sur l'accessibilité, la qualité et la traçabilité des aliments, le bien être animal et la préservation de l'environnement		7,73	767,91	610,5
Total ensemble du programme		24,12	2384,84	1896

2. Tableau des actions et opérations du programme (édition Darwin « Liste des actions et opérations »)

CASDAR

Programme de développement annuel prévisionnel

Année : 2023

La coopération agricole

N° de programme : 1

Etat du programme : Prévu en cours

Imprimé le :14/12/2022

Réalisateur : L'ensemble des réalisateurs

Liste des actions et opérations

Code et titre de l'action Code et titre de l'opération	Ingénieurs et techniciens en ETP	Coût total en k€	Dont crédits DAR		
			en k€	en % du coût total	en % du total DAR
001 - Atténuer le changement climatique (CLIMAT)	5,67	503,76	400,50	80,0	21,0
001 - Atténuer le changement climatique (CLIMAT)	5,67	503,76	400,50	80,0	21,0
002 - Promouvoir, Accompagner et Réussir le TAE dans les coops agricoles (PARTAGE)	5,41	516,03	410,26	80,0	22,0
002 - Promouvoir, Accompagner et Réussir la TAE dans les coops agricoles	5,41	516,03	410,26	80,0	22,0
003 - La coop, acteur du renouvellement des popul.agricoles sur le territoire (CARPAT)	2,24	273,19	217,20	80,0	11,0
003 - La coop. acteur du renouvellement des popul.agricoles sur le territoire	2,24	273,19	217,20	80,0	11,0
004 - Structurer nos actions dans une logique OH/OW	3,59	356,05	283,07	80,0	15,0
004 - ONE HEALTH	2,08	199,29	158,44	80,0	8,0
005 - ONE WELFARE	1,51	156,76	124,63	80,0	7,0
005 - Répondre aux attentes des PP. dont les consommateurs, par les démarches RSE	3,81	365,50	290,58	80,0	15,0
005 - Répondre aux attentes des PP. dont les consommateurs, par les démarches	3,81	365,50	290,58	80,0	15,0
006 - Contribuer aux objectifs de développement de l'AB pour des filières durables	2,60	251,90	200,27	80,0	11,0
006 - Contribuer aux objectifs de développement de l'AB pour des filières	2,60	251,90	200,27	80,0	11,0
007 - Gouvernance du programme	0,80	118,39	94,13	80,0	5,0
007 - Gouvernance du programme	0,80	118,39	94,13	80,0	5,0
Total général	24,12	2 384,81	1 896,00	80,0	100,0

3. Compte prévisionnel de réalisation consolidé
4. Compte prévisionnel de réalisation contractant

Ces deux documents sont identiques pour LCA

CASDAR

Programme de développement annuel prévisionnel

Année : 2023

La coopération agricole

N° de programme : 1

Etat du programme : Prévu en cours

Imprimé le :15/12/2022

Compte de réalisation Consolidé (en Euros)

Dépenses	Total général	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
salaires, charges et taxes afférentes des agents de développement	1 795 621,00	384 597,00	384 447,00	204 223,00	269 532,00	277 407,00	184 669,00	90 746,00
frais de déplacements des agents de développement	15 245,00	1 417,00	1 807,00	300,00	9 397,00	617,00	707,00	1 000,00
Total des dépenses de personnel qualifié (1+2)	1 810 866,00	386 014,00	386 254,00	204 523,00	278 929,00	278 024,00	185 376,00	91 746,00
salaires, charges et taxes afférentes des autres agents	32 980,00	5 759,00	5 178,00	6 248,00	5 599,00	3 054,00	6 666,00	476,00
prestations de service	54 191,00	11 838,00	24 315,00	1 000,00	11 838,00	3 000,00	1 000,00	1 200,00
acquisition de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
autres dépenses directes	121 057,00	22 073,00	22 356,00	19 328,00	4 656,00	25 328,00	20 588,00	6 728,00
Total des autres dépenses directes (4+5+6+7)	208 228,00	39 670,00	51 849,00	26 576,00	22 093,00	31 382,00	28 254,00	8 404,00
Dépenses indirectes affectés	365 719,00	78 071,00	77 925,00	42 094,00	55 026,00	56 092,00	38 267,00	18 244,00
Conventions avec tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses	2 384 813,00	503 755,00	516 028,00	273 193,00	356 048,00	365 498,00	251 897,00	118 394,00

Recettes	Total général	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
CASDAR	1 896 000,00	400 501,00	410 258,00	217 197,00	283 069,00	290 582,00	200 266,00	94 127,00
Autres recettes	488 813,00	103 254,00	105 770,00	55 996,00	72 979,00	74 916,00	51 631,00	24 267,00
Chambre d agriculture (TAFNB)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseils départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseils régionaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FranceAgriMer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotisations volontaires obligatoires (CVO) et autre taxe affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat (autres sources)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Union Européenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits propres (prestations de services, ventes ...)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	488 813,00	103 254,00	105 770,00	55 996,00	72 979,00	74 916,00	51 631,00	24 267,00
Total des recettes	2 384 813,00	503 755,00	516 028,00	273 193,00	356 048,00	365 498,00	251 897,00	118 394,00

5. Tableau des réalisateurs (édition Darwin « Liste des conventions ») : sans objet
6. Liste de synthèse des agents (édition Darwin « Liste des agents / Tous)

CASDAR

Programme de développement annuel prévisionnel

Année : 2023

La coopération agricole

N° de programme : 1

Etat du programme : Prévu en cours

Imprimé le :14/12/2022

Réalisateur : L'ensemble des réalisateurs

Liste des agents par action

Nom de l'organisme réalisateur Nom et prénom de l'agent	Agent Qualifié	Total en ETP	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
LA COOPERATION AGRICOLE		24.12	5.67	5.41	2.24	3.59	3.81	2.60	0.80
ANTOLIN Delphine		0.38	-	0.23	-	-	-	0.15	-
BENEVELLI Florence		0.18	0.06	-	-	-	0.12	-	-
BERTHIE Lenna		0.30	0.05	0.10	-	-	0.15	-	-
BLAISE Nathalie		0.48	-	-	-	0.20	0.28	-	-
BLANC Aurélien		0.15	-	-	-	-	0.15	-	-
CASTET Régine		0.17	-	0.11	-	0.04	-	-	0.02
CHAIGNEAU Pauline		0.38	-	-	-	0.38	-	-	-
CHARRIER Virginie		0.61	0.33	0.28	-	-	-	-	-
CHERDO Eric		0.34	-	0.05	-	-	0.29	-	-
Consultant RSE		0.20	-	-	-	-	0.20	-	-
CORDIER Frédéric		0.11	-	-	0.11	-	-	-	-
COSTA Stéphanie		0.27	-	-	-	-	0.13	0.14	-
CRISPEL Laura		0.15	-	0.15	-	-	-	-	-
CUTZACH Laurent		0.24	-	-	0.24	-	-	-	-
DANES Marion		0.42	-	0.14	-	-	0.28	-	-
DAUVIN Mathilde		0.47	0.26	-	-	-	0.21	-	-
DREVET Vincent		0.73	-	0.73	-	-	-	-	-
DUCOURNEAU Caroline		0.17	0.10	-	-	-	0.07	-	-
DUPARC Anaïs		0.47	-	-	-	-	0.10	0.37	-
DUVAL Agathe		0.41	0.29	0.12	-	-	-	-	-
DYRSZKA Guillaume		0.77	-	0.77	-	-	-	-	-
FITOUSSI Bastien		0.38	-	-	-	-	-	0.38	-
FOUILHAC Margot		0.78	0.15	0.38	-	-	0.15	0.10	-
FRATY Delphine		0.24	0.12	0.12	-	-	-	-	-
GALINEAU Elisabeth		0.28	-	-	0.28	-	-	-	-

Nom de l'organisme réalisateur Nom et prénom de l'agent	Agent Qualifié	Total en ETP	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
GIRARD Camille		0.25	0.10	0.10	-	-	-	0.05	-
GOFFINET Cécilia		0.39	-	-	-	0.39	-	-	-
GOUX Pascal		0.20	-	-	0.20	-	-	-	-
GRIVAZ Maurine		0.20	-	0.10	0.10	-	-	-	-
GUEPIN Marion		0.37	-	-	-	-	0.37	-	-
GUILLAUME Charles		0.00	-	-	0.00	-	-	-	-
GUILLEMONT Cédric		0.15	-	-	-	0.15	-	-	-
HAMON Jean-Marc		0.29	0.29	-	-	-	-	-	-
HUBY Sophie		0.25	0.05	-	-	0.20	-	-	-
JULLIEN Thomas		0.72	-	0.36	-	-	-	0.36	-
LABANCA Honoré		0.61	0.26	0.35	-	-	-	-	-
LECONTE Laetitia		0.29	0.11	0.18	-	-	-	-	-
LEDOS Françoise		0.21	0.01	0.03	0.01	0.02	-	-	0.14
LE GUEVEL Anne-Lise		0.14	-	0.14	-	-	-	-	-
LEJEUNE Carole		0.61	0.61	-	-	-	-	-	-
LE SERRE Odile		0.65	0.65	-	-	-	-	-	-
LEVEQUE Laurent		0.19	-	-	-	-	0.19	-	-
LORENZI Mélanie		0.60	0.18	0.10	-	0.22	0.05	0.05	-
MARCHAND Justine		0.46	-	-	-	0.46	-	-	-
MARPAULT Maude		0.19	-	-	-	0.19	-	-	-
MAS Eloïse		0.20	0.20	-	-	-	-	-	-
MONCHECOURT Paul		0.24	-	0.10	-	0.14	-	-	-
PAUCHARD Quentin		0.70	-	-	-	0.70	-	-	-
PHILIPPINI Guillaume		0.28	0.09	-	-	0.13	-	0.06	-
PONCELET Raphaëlle		0.19	0.14	0.05	-	-	-	-	-
Poste RSE		0.66	0.10	-	-	0.05	0.51	-	0.00
PRESSANS Mélanie		0.14	0.14	-	-	-	-	-	-
PROTINO Juliette		0.10	0.04	0.06	-	-	-	-	-
PULLIAT Manon		0.14	0.14	-	-	-	-	-	-
RAVELOJAONA Julie		0.72	-	-	0.36	-	0.36	-	-
Recrutement Bioéconomie		0.56	0.56	-	-	-	-	-	-
Recrutement Développement Junior		0.51	0.05	0.05	0.05	0.06	0.05	0.05	0.20
Remplaçant Françoise LEDOS		0.75	0.05	0.05	0.05	0.06	0.05	0.05	0.44
Remplaçant Gaétane LE BREUIL		0.30	0.15	0.15	-	-	-	-	-
RIVATON Diane		0.34	-	-	-	-	-	0.34	-
SAGEAUX Céline		0.19	0.05	0.07	0.07	-	-	-	-

Nom de l'organisme réalisateur Nom et prénom de l'agent	Agent Qualifié	Total en ETP	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
SANLAVILLE Marianne		0.24	-	-	-	-	-	0.24	-
SEVIN Fabien		0.20	-	-	-	0.20	-	-	-
TALHOUK Olivia		0.51	0.24	0.27	-	-	-	-	-
TINA Muriel		0.20	-	-	0.20	-	-	-	-
VANDEMOORTELE Jean-Luc		0.14	-	0.07	-	-	-	0.07	-
VAURS Christophe		0.58	0.10	-	0.19	-	0.10	0.19	-
WASSOR Romain		0.20	-	-	0.20	-	-	-	-
WATTELIER Sybille		0.18	-	-	0.18	-	-	-	-
Total général		24.12	5.67	5.41	2.24	3.59	3.81	2.60	0.80

7. Comptes prévisionnels de réalisation de chacun des réalisateurs du programme si d'autres réalisateurs sont associés
8. Pour les programmes comportant une part significative d'activités conduites par prestation de service : un tableau de présentation des prestataires prévisionnels², des activités conduites et des moyens budgétaires (totaux et CASDAR) affectés à ces prestations ainsi qu'une évaluation des ETP qui devraient être mobilisés pour leur mise en œuvre (cf. modèle de tableau en annexe 2). A des fins statistiques, sous Darwin, les ETP affectés à l'action via la prestation de service devront être mentionnés à l'identique des ETP employés directement par l'organisme...

Les points 7 et 8 sont sans objet dans le cadre de notre programme.

²Il est rappelé que la réalisation d'activité par prestation de service qui, pour une prestation donnée, dépasse la somme de 15 000 € doit faire l'objet d'une mise en concurrence.

4.2. Autres documents à produire

- Tableau récapitulatif des livrables significatifs prévus pour un dépôt sur la plate-forme RD-agri au titre du programme 2023 (cf. critère de la réserve de performance) ;

N°d'action	Titre de l'action	Livrables qui seront mis à disposition sur rd-agri en 2023
AE1	Atténuer le changement climatique (CLIMAT)	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse étude Carbone CEREOPA - IDDR • Supports de formation bioéconomie • Newsletter transport • Guide pratique d'accompagnement des coops sur les BEGES
AE2	Promouvoir, Accompagner et Réussir la Transition Agro-écologique dans les coopératives agricoles (PARTAGE)	<ul style="list-style-type: none"> • Théma biodiversité • 1 fiche retour d'expérience • Note sur la SNB • Document : lien entre les Fédérations de coopératives et les organismes de R&D • Référentiel formation TCA • Bilan audience du MOOC conseil – innovation • Webinaire ou autre démarche d'informations sur PSE • Bilan du programme HVE caves Occitanie
AE3	La coopérative, acteur du renouvellement des populations agricoles sur le territoire (CARPAT)	<ul style="list-style-type: none"> • Observatoire des actions nouveaux associés coopérateurs (format 4 pages) • Webinaire guide des nouveaux associés coopérateurs le 31/3 • Webinaire autour du portage du foncier (thème à préciser) • Document (ou dispositif virtuel) rendant compte des points de vue de jeunes coopérateurs sur l'avenir des coopératives
AE4-1	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement Opération 1 : Maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire dans les exploitations, les outils industriels et sur les aliments	<ul style="list-style-type: none"> • Note de synthèse compartimentation • Lettre qualité • Note de synthèse One Health • Synthèse enquête alcaloïde au sein de la filière PPAM • Fiches pratiques sur la lutte intégrée contre les insectes et lien vers un webinaire
AE4-2	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement Opération 2 : « Contribuer au bien-être des animaux en veillant au bien-être des personnes à leur contact (One Welfare) »	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport de stage visant à massifier le déploiement du diagnostic d'évaluation du bien-être des bovins en centre de rassemblement • Conférences BEA au SPACE et au sommet : lien vers webinaire

AE5	Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des coopératives agricoles et agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Données de l'impact socio-économique des coopératives agricoles sur l'ensemble du territoire • Guide des parties prenantes et formations • Infographie MOOC RSE : les chiffres clés de la saison 5 • Note de décryptage de la nouvelle directive européenne CSRD ; webinaire organisé avec l'ANR • Observatoire : coop et RSE (1ère année) • Infographie issue de l'étude CREDOC sur les tendances de consommation et le lien à la RSE • Argumentaire sur les PAT • Site des Solutions Coopératives (lien) • Note de décryptage de l'affichage environnemental
AE6	Contribuer aux objectifs de développement de l'Agriculture Biologique pour des filières durables	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier de presse et infographie enquête économique Bio en coop • Synthèse enquête CEREOPA « autonomie protéique en alimentation animale BIO »
AE7	Gouvernance du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Livret d'accueil réalisateur CASDAR • Convention DGER

Compte-rendu de l'instance validant le programme prévisionnel (conseil d'administration...).

Le prévisionnel présenté a fait l'objet d'une validation en commission développement qui s'est tenue le 30 novembre au cours de laquelle le projet établi par les chefs de projet et les réalisateurs d'action a été complété ou modifié. Le compte-rendu de cette réunion est joint au dossier.

Compte tenu du calendrier du conseil d'administration de LCA, cette proposition de la commission développement, présidée par Jean-Pierre Arcoutel (vice-président de LCA), lui sera présenté le 19 janvier 2023.

ANNEXE 3

Année 2023

Programme annuel de développement agricole et rural Fiche de présentation du programme prévisionnel

Organisme responsable du programme : La Coopération Agricole (LCA)

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 2 384 813 €

Subvention CASDAR : 1 896 000 €

Organismes réalisateurs du programme :

Réseau La Coopération Agricole (LCA) : LCA, LCA Hauts-de-France, LCA Grand-Est, LCA Auvergne-Rhône-Alpes, LCA Sud, LCA Corse, LCA Occitanie, LCA Nouvelle-Aquitaine, LCA Ouest, LCA Centre-Val de Loire, FELCOOP, PPAM de France, Association AGRICONFIANCE

Actions élémentaires :

- AE1 – Atténuer le changement climatique (CLIMAT)
- AE2 – Promouvoir, Accompagner et Réussir la Transition Agro-Ecologique dans les coopératives agricoles (PARTAGE)
- AE3 – La coopérative, acteur du renouvellement des populations agricoles sur le territoire (CARPAT)
- AE4 – Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l’environnement (OHOW)
 - * Opération 1 : Maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire dans les exploitations, les outils industriels et sur les aliments
 - * Opération 2 : Contribuer au bien-être des animaux en veillant au bien-être des personnes à leur contact (One Welfare)
- AE5 – Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des coopératives agricoles et agroalimentaires (RSE)
- AE6 – Contribuer aux objectifs de développement de l’Agriculture Biologique pour des filières durables (BIO)
- AE7 – Gouvernance du programme

Résultats et valorisations attendus :

- Synthèse étude Carbone CEREOPA - IDDR
- Supports de formation bioéconomie
- Guide pratique d’accompagnement des coops sur les BEGES
- Théma biodiversité
- 1 fiche retour d’expériences bonnes pratiques agro-écologie
- Note sur la stratégie nationale de biodiversité
- Document : liens entre les Fédérations de coopératives et les organismes de R&D
- Lancement d’un MOOC conseil – innovation et bilan de l’action conduite
- Informations sur les Paiements pour Services Environnementaux
- Bilan du programme HVE dans les caves en Occitanie
- Observatoire des actions des coopératives en faveur des nouveaux associés coopérateurs
- Webinaire guide des nouveaux associés coopérateurs

- Webinaire autour du portage du foncier (thème exact à préciser)
- Points de vue de jeunes coopérateurs sur l'avenir des coopératives
- Note de synthèse compartimentation (dispositif visant à sécuriser l'export en cas de contamination des élevages par la peste porcine)
- Lettres qualité
- Note de synthèse One Health
- Synthèse enquête alcaloïde au sein de la filière PPAM
- Fiches pratiques sur la lutte intégrée contre les insectes et lien vers un webinaire
- Rapport de stage portant sur la massification du déploiement du diagnostic d'évaluation du bien-être des bovins en centre de rassemblement
- Conférences BEA au SPACE et au sommet : lien vers webinaire
- Données de l'impact socio-économique des coopératives agricoles sur l'ensemble du territoire
- Guide des parties prenantes (RSE)
- Infographie MOOC RSE : les chiffres clés de la saison 5
- Note de décryptage de la nouvelle directive européenne CSRD ; webinaire organisé avec l'ANR
- Observatoire : coop et RSE (1ère année)
- Infographie issue de l'étude CREDOC sur les tendances de consommation et le lien à la RSE
- Argumentaire sur les Projets Alimentaires Territoriaux
- Site des Solutions Coopératives (lien)
- Note de décryptage de l'affichage environnemental
- Dossier de presse et infographie enquête économique Bio en coop
- Synthèse enquête CEREOPA « autonomie protéique en alimentation animale BIO »
- Livret d'accueil LCA / réalisateur CASDAR
- Convention DGER – LCA visant à conforter les relations entre coopératives et établissements d'enseignement

Sites internet sur lesquels seront publiées les informations :

- www.rd-agri.fr
- www.lacooperationagricole.coop
-

